

LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 102

MONTREAL, LE MARDI 2 MAI 1995

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

Les atomes crochus de la mafia russe

La «verruve tchéchène» n'explosera pas au nez des dirigeants occidentaux lorsqu'ils célébreront mardi prochain à Moscou le cinquantième anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie. Boris Eltsine l'a en tout cas promis en suspendant jusqu'au 11 mai les opérations militaires contre les «bandits» sécessionnistes de la petite république du Caucase. Les vrais bandits eux courent toujours et de plus en plus vite...

La mafia russe a de quoi impressionner la «pieuvre» italienne: 5691 bandes armées faisant travailler 100 000 «combattants» (dont 3000 criminels notoires et de nombreux agents du KGB) ont été identifiées par le ministère de l'Intérieur depuis l'éclatement de l'ex-URSS. Les 300 «parrains» auraient «avalé» quelque 50 000 entreprises de tout type. Avec un chiffre d'affaires annuel évalué à dix milliards de dollars et des comptes étrangers frisant les 60 milliards, le crime organisé russe contrôlerait plus de 35 % du volume des transactions commerciales et financières du plus grand pays de la planète.

En plus d'étouffer l'économie russe, cette mafia fait peser la menace d'un trafic de l'arme nucléaire.

Avec la chute du Mur de Berlin et le démantèlement de centrales nucléaires soviétiques, le commerce de matériaux sensibles est devenu un «créneau porteur» pour les organisations interlopes.

«Des événements récents ont prouvé que les groupes criminels organisés étaient déjà en possession de matériaux stratégiques et de technologie sensibles, qu'ils pourraient revendre à des groupes terroristes en échange de leur protection», s'inquiétait l'ONU en novembre à Naples, lors de sa conférence sur le crime organisé.

Ces deux dernières années, la police allemande a arrêté plus d'une centaine de personnes impliquées dans le trafic de substances nucléaires enrichies en provenance, semble-t-il, de centrales du Tadjikistan, du Kirghizstan, de l'Ouzbékistan et du Kazakhstan, petites républiques rongées par l'instabilité politique et aux économies chancelantes.

Les caïds russes et caucasiens ont à maintes reprises proposé de fournir non seulement des isotopes radioactifs mais aussi des ogives nucléaires. Ils disposeraient d'une quantité suffisante pour produire une bombe cinq fois plus puissante que celle d'Hiroshima.

La mafia de l'ex-Union Soviétique a aussi des «atomes crochus» avec la drogue, marché lucratif estimé à près de 500 milliards \$ par an.

Elle marcherait main dans la main avec la *camorra* italienne pour le trafic d'héroïne (deux réunions au sommet ont déjà eu lieu à Varsovie et à Prague) et avec les cartels colombiens pour la cocaïne.

Elle mise beaucoup, pour se développer rapidement, sur l'opium et le cannabis qui poussent naturellement, des steppes ukrainiennes aux plateaux du Kirghizstan.

Elle a enfin développé des liens avec ses «sœurs» de Hong-Kong, Singapour et Bangkok en acheminant vers l'Ouest l'héroïne du triangle d'or (Birmanie-Thaïlande-Chine).

Elle se distingue aussi dans l'exportation de drogues de synthèse, produits fabriqués en laboratoires ou médicaments détournés de leur usage.

Drogue, armes, prostitution, blanchiment de millions de dollars sont les marchés naturels de la mafia qui, pour mieux pénétrer l'Europe occidentale et les États-Unis, jette son dévolu sur la diaspora russe comme tête de pont de ses activités.

A New York, par exemple, la majorité des stations d'essence se trouvent entre les mains de mafieux russes et le FBI, inquiet de leur influence grandissante aux États-Unis a ouvert des bureaux à Moscou, l'an dernier.

Que faire, comme dirait Lénine, contre ce nouveau venu dans le crime organisé international?

Pour l'ONU, une stratégie commune mondiale s'impose. «Le crime organisé est devenu transnational mais les législations répressives restent majoritairement locales et nationales.» Il y a fort à parier qu'elles le resteront encore longtemps.

En attendant, que faire lorsque une large part de la société ex-soviétique devient de plus en plus «mafieuse»?

Dans un pays où le salaire moyen est cent fois inférieur à celui d'un Américain, où plus de la moitié des entreprises paient leurs employés avec retard, les paient moins que prévu ou ne les paient pas du tout (sans s'exposer à une quelconque sanction), que fait-on pour survivre? A la base, le «spekulant» revend sa vodka frelatée au coin de la rue alors qu'au sommet l'on fait du «business» un peu plus sérieux.

Depuis quelques mois, la Russie est agitée par une inquiétante rumeur: la corruption est au plus haut niveau à l'échelle de Richter. Plusieurs «affaires» avaient certes secoué l'Union soviétique mais jamais autant qu'aujourd'hui. «Si les réformes économiques continuent de se développer dans cette même direction, les mafiosi italiens pourront bientôt venir s'installer en Russie», aurait récemment déclaré l'ancien vice-président Alexandre Routskoï.

Dans un pays qui s'ouvre à l'économie libérale, le crime organisé est de loin le secteur qui a le plus vite appris du «capitalisme». A Moscou, tout le gratin occidental célébrera en grande pompe la victoire sur le IIIe Reich, dans une capitale d'où est désormais exportée une Internationale du crime.

INDEX

- AgendaB6
- Avis publicsB4
- ClasséesB4
- CultureB7
- ÉconomieB2
- ÉditorialA6
- Le mondeA5
- Mots croisésB7
- Les sportsB5

MÉTÉO

Montréal
Ensoleillé avec passages nuageux.
Max: 18

Québec
Ensoleillé avec passages nuageux.
Max: 18

Détails en B 4

CULTURE

Algérie, Rwanda: même combat
PAGE B 8



LE MONDE

Le front croate s'embrase de nouveau
PAGE A 5



AVENIRS

200 000 étudiants sur le marché de l'emploi d'été
PAGE B 1

Entrevue au Devoir

Le virage est terminé

Le projet souverainiste ne sera plus altéré, promet Lucien Bouchard

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Le virage est terminé. Finis les compromis. Aucun autre «ajustement» significatif ne sera apporté au projet souverainiste, assure Lucien Bouchard.

«Les éléments de souplesse, ils sont contenus dans le projet dont M. Parizeau et moi avons convenu», a déclaré hier le chef du Bloc québécois dans une entrevue exclusive au *Devoir*. «Il peut y avoir des nuances de mécanismes, mais fondamentalement, il s'agit d'un référendum qui permettra à l'Assemblée nationale de proclamer la souveraineté et de faire au Canada anglais une proposition qu'il prendra ou ne prendra pas.»

Pour l'essentiel, M. Bouchard est convaincu que le projet remanié est de nature à faire régner les conditions qui vont permettre au camp du OUI de remporter le référendum. «Et je pense qu'on va réussir à l'automne.»

A cette réussite, il y a cependant un préalable, pré-

vient-il, celui d'élargir la coalition à tous les hésitants et les indécis, «à ceux qui pensent que la souveraineté est la solution mais qui ne sont pas encore décidés à la mettre en œuvre.»

Dans cette catégorie, il inclut le chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, dont il ne doute pas des convictions souverainistes mais qui s'interroge encore sur certaines modalités. Conscient que M. Dumont représente un courant de pensée important, le chef du Bloc estime que son adhésion est essentielle et il compte le rencontrer sous peu. «Il représente quelque chose au Québec.

VOIR PAGE A 8: VIRAGE

VOIR AUSSI EN PAGE A 2

- Le Bloc délaissera son rôle d'opposition officielle
- Chrétien «à du front tout le tour de la tête»
- Il faut tendre la main aux anglophones du Québec

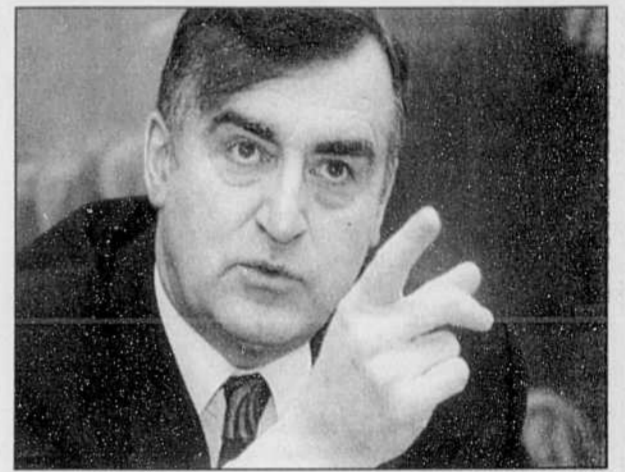


PHOTO JACQUES GRENIER

Le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard.

Fêtard au travail



PHOTO JACQUES NADEAU

DEVANT L'AMPLEUR de la tâche, certains s'arrachent les cheveux. D'autres, comme Vincent Sgambato, arrachent des mauvaises herbes. Jardinier dans un cimetière, M. Sgambato racontait hier que, dans son Italie natale, on ne besogne pas le 1er mai. Pendant ce temps, les trois centrales syndicales québécoises soulignaient la Journée internationale des travailleurs en adoptant une déclaration conjointe visant une diminution de la durée de la semaine de travail. Ce qui ne déplairait pas à M. Sgambato. Autres informations en page A 3.

Le malaise français

Cinquante ans plus tard, la collaboration demeure un sujet de controverse en France

Le 2 mai 1945, Pierre Laval, l'ange noir du régime de Vichy et partisan de l'Allemagne nazie, était arrêté à Barcelone, en Espagne. Quelques jours auparavant, le maréchal Philippe Pétain s'était constitué prisonnier en Suisse. Les deux personnages, expulsés vers la France, subirent de spectaculaires procès pour collaboration avec l'ennemi. Le premier fut exécuté, le second emprisonné à vie. Cinquante ans plus tard, la collaboration reste toujours un sujet de polémique en France.

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT DU DEVOIR À PARIS

Maurice Papon est un vieillard de 83 ans qui coule une retraite paisible. Décoré de la Légion d'honneur pour avoir participé à la Résistance, l'ancien préfet de police du général de Gaulle et ministre de Valéry Giscard d'Estaing est pour les uns l'exemple du citoyen qui a mérité de la patrie. Mais pour les autres, Maurice Papon restera toujours le secrétaire général de la préfecture de la Gironde soupçonné d'avoir contribué, entre 1942 et 1944, à envoyer à la mort 1645 Juifs, dont 240 enfants.

L'histoire de celui qui pourrait être le dernier des grands collaborateurs à comparaître devant un tribunal illustre toute l'ambiguïté française face au drame de ce siècle. Une ambiguïté qui renaît chaque fois que François Mitterrand dépose



Le maréchal Pétain

une gerbe de fleur sur la tombe du maréchal Pétain «une tradition interrompue l'an dernier seulement» et qui rebondit périodiquement au rythme des révélations sur le passé du président. Les Français n'ont-ils pas redécouvert à l'automne que François Mitterrand avait participé à des manifestations d'extrême droite avant de s'engager dans la résistance?

Cette déchirure pourrait être ouverte en juin lorsqu'on saura si Maurice Papon, inculpé de crime contre l'humanité, sera traduit en justice. «Si Papon avait été un petit milicien, il y a longtemps qu'il aurait été jugé», dit l'historien Serge Klarsfeld, 59 ans, qui préside l'Association des fils et filles des déportés juifs de France.

De juillet 1942 à mai 1944, neuf convois de

VOIR PAGE A 8: MALAISE

«Chirac, c'est pire que Jospin»

Le Pen s'abstient de donner une consigne de vote à ses partisans

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT DU DEVOIR À PARIS

Jean-Marie Le Pen votera pour Jeanne d'Arc et pour personne d'autre. Et tant pis si elle ne se présente pas! C'est au terme d'une manifestation en l'honneur de Jeanne d'Arc marquée par la mort d'un Marocain de 29 ans, jeté à la Seine par trois skinheads, que le leader du Front national, le parti d'extrême droite français, a annoncé sa décision de ne pas donner de consigne de vote à ses partisans pour le second tour de l'élection présidentielle.

Alors qu'en soirée la classe politique française s'indignait de ce crime qui pourrait avoir été commis par des participants à la manifestation, le leader extrémiste avait dans la matinée consacré l'essentiel de son discours à fustiger les deux candidats à la présidence. L'absence de consigne du Front national vient compliquer encore un

VOIR PAGE A 8: CHIRAC



PHOTO AP

Jean-Marie Le Pen votera pour Jeanne d'Arc.

Bourque veut mettre un toit sur l'autoroute Décarie

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Le maire Pierre Bourque souhaite légaliser la «blessure» qu'est l'autoroute Décarie en la recouvrant partiellement, permettant du coup l'unification des deux secteurs de Côte-des-Neiges.

Il s'agit de construire, au-dessus de l'autoroute, des passages suffisamment larges pour supporter des habitations bordées d'un parc linéaire avec piste cyclable. La dalle sur laquelle s'élèveraient les immeubles serait composée d'une structure contenant des stationnements. Le Palais des congrès est un exemple d'un bâtiment érigé au-dessus d'une autoroute (Ville-Marie).

A l'occasion d'une conférence de presse concernant le développement économique du secteur Côte-des-Neiges, M. Bourque a affirmé hier qu'il fallait mettre fin à la divi-



Pierre Bourque

VOIR PAGE A 8: BOURQUE

À la une du Devoir, une société en évolution

Calepin de visite
France Lord
4^e secondaire

À la une du Devoir, une société en évolution

Trousse pédagogique
France Lord
4^e secondaire

Chimie 534

Guy Petit
5^e secondaire
Cahier (335 p.)

Chimie 534

Guy Petit
5^e secondaire
Corrigé (469 p.)

Comptabilité intermédiaire 1

Nicole Racette
Universitaire
Notes de cours (280 p.)

Comptabilité intermédiaire 2

Nicole Racette
Universitaire
Notes de cours (324 p.)

Comptabilité intermédiaire 1

Nicole Racette
Universitaire
Compléments des notes de cours, corrigé et transparents (436 p.)

Comptabilité intermédiaire 2

Nicole Racette
Universitaire
Compléments des notes de cours, corrigé et transparents (404 p.)

Croisières mathématiques 2

Équipe d'enseignants et enseignantes
2^e secondaire
Guide et corrigé (718 p.)

Dictionnaire de géomorphologie à caractère dimensionnel

Michel Brochu et Jean-Pierre Michel
Universitaire (298 p.)

Dictionnaire des noms d'arbres

Marie-Paule Desjardins-Tison
(210 p.)

Emparons-nous du sport

— Les Canadiens français et le sport au XIX^e siècle
Gilles Janson
(239 p.)

En quête de vrai

Lise Montbleau et Aline Piché
4^e secondaire
Cahier (98 p.)

En quête de vrai

Lise Montbleau et Aline Piché
4^e secondaire
Guide (75 p.)

L'ensemble canadien, ressources et régions

Christine Hannell et Robert Harshmaux
9^e et 10^e année, Ontario (334 p.)

Entre l'angoisse et le rêve

Renald Legendre
Universitaire (356 p.)

Entrepreneuriat la création d'une entreprise

(traduction de: Entrepreneurship creating a venture)
Lily Kretzman, Lori Cranston et Bill Jennings
12^e année (Ontario) (466 p.)

L'andragogie, champ d'études et profession

Madeleine Blais, Estelle Chamberland, Mohamed Himech
et André Thibault
Universitaire (275 p.)

Lexique mathématique

Jean-François Vincent
1^{er} cycle du secondaire (190 p.)

Les mots pour écrire, rédaction administrative

Danièle Daigle
Collégial (186 p.)

Mon petit monde 1

Denise Dutil
2^e année, primaire
Manuel (70 p.)

Mon petit monde 2

Denise Dutil
2^e année, primaire
Manuel (86 p.)

Mon petit monde 3

Denise Dutil
3^e année, primaire
Manuel (90 p.)

Mon petit monde 4

Denise Dutil
4^e année, primaire
Manuel (78 p.)

Mon petit monde 5

Denise Dutil
5^e année, primaire
Manuel (80 p.)

Mon petit monde 6

Denise Dutil
6^e année, primaire
Manuel (86 p.)

Mathématiques 2000 - 116

Jacques Assouline, Chantal Buzaglo et Gérard Buzaglo
1^{er} secondaire
Cahier (156 p.)

Mathématiques 2000 - 116

Jacques Assouline, Chantal Buzaglo et Gérard Buzaglo
1^{er} secondaire
Corrigé (268 p.)

Mathématiques 2000 - 216

Jacques Assouline, Chantal Buzaglo et Gérard Buzaglo
2^e secondaire
Cahier (306 p.)

Mathématiques 2000 - 216

Jacques Assouline, Chantal Buzaglo
et Gérard Buzaglo
2^e secondaire
Corrigé (306 p.)

Mon passage au secondaire

Chantale Lemay
6^e année, primaire
Guide de l'élève (22 p.)

Mon passage au secondaire

Chantale Lemay
6^e année, primaire
Guide de l'enseignement (26 p.)

Précis de généalogie:

le temple des ancêtres de René Lévesque
Pierre Boileau
(114 p.)

Profils du XX^e siècle

(traduction de: Contours in the twentieth century)
Dale Davis
11^e et 12^e année (450 p.)

Les Saisons littéraires / Solstice d'hiver

Revue (490 p.)

Les Saisons littéraires / Équinoxe vernal

Revue (441 p.)

POLITIQUE

Moins de Canada, plus de Québec

Le Bloc mènera «sa» bataille

JEAN DION
LE DEVOIR

Le double mandat que s'est donné le Bloc québécois lors de son entrée en force à la Chambre des communes, qui consistait à expliquer la souveraineté au reste du pays et à promouvoir un programme de gauche, «ne lève pas au Canada anglais». Et ce n'est rien là de bien surprenant, affirme son chef Lucien Bouchard.

Quand il prend la parole, «c'est le diable qui parle. On ne va pas écouter le diable quand même», ironisait hier le principal intéressé en entrevue au Devoir, au moment d'indiquer que sa formation se consacra, au cours des prochains mois, un peu moins à jouer son rôle de parti d'opposition et un peu plus à mener la lutte référendaire.

C'est surtout que l'ordre du jour progressiste, qui s'illustre notamment dans la défense des programmes sociaux, se heurte à «un courant de droite qui balaie tout». La social-démocratie est très loin», a déploré M. Bouchard, qui a de surcroît fort à faire pour seulement bénéficier de la présomption d'innocence aux yeux du Canada.

A cet égard, le leader bloquiste n'est pas tendre avec les médias de langue anglaise. «Ils sont en croisade. On les compte sur les doigts de la main, les gens qui font encore du journalisme au Canada anglais quand il s'agit de la question nationale. Ils sont drapés dans le drapeau [canadien] et ils nous traitent comme des adversaires. C'est un peu inquiétant. A leur place, je me poserais des questions», déclare-t-il.

Il y a bien des atomes crochus qui pourraient être préservés, mais «quand les souverainistes ont appuyé le libre-échange, on s'est fait mal voir de certains amis que nous avons en-



Lucien Bouchard en entrevue au Devoir.

core au Canada anglais du côté des intellectuels, des gens du centre-gauche. C'est à nous de restaurer ces ponts-là, mais ce n'est pas facile», convient-il.

Aussi le Bloc consacra-t-il les prochains mois à livrer «sa» bataille. Mercredi dernier, son caucus a décidé de mettre fin aux voyages des députés à l'étranger et de limiter sa présence au sein des comités parlementaires qui sillonnent de temps à autre le Canada.

«Je reconnais que l'imminence du référendum nous ramène beaucoup plus près de nos sources et du combat souverainiste», dit M. Bouchard. On va s'assurer de toujours avoir la présence en Chambre qui est requise, mais on prend aussi des mesures pour être plus présents sur le terrain.

Il est certain qu'on va maintenant surtout prendre la parole en fonction du débat référendaire au Québec. On va continuer de parler au Canada anglais, mais ce n'est pas la priorité.»

Cette stratégie, insiste le chef, n'empêchera toutefois pas l'opposition officielle de «défendre les grands dossiers pancanadiens», tel l'actuel projet de loi C-76 mettant en application certaines mesures du dernier budget Martin en matière de programmes sociaux.

Quant à l'avenir du Bloc après le référendum, M. Bouchard refuse de l'envisager dans la perspective d'une victoire du NON. «On bascule dans des choses bien compliquées si le projet ne réussit pas. Mais comme ma présomption est qu'on a des chances sérieuses de gagner, je vais miser là-dessus. Il y aura toujours du temps pour tirer les conclusions d'un échec», note-t-il.

L'homme se fait d'ailleurs ironique sur une éventuelle participation aux prochaines élections fédérales. «Si elles ont lieu avant le référendum, [nous y serons] sûrement», dit-il sourire en coin.

Et si, en attendant, le chef du Bloc estime qu'il n'y a pas de zone libre sur l'échiquier politique québécois en raison de son extrême polarisation, il croit que le Parti conservateur de Jean Charest pourrait (re)devenir la force d'opposition attendue par les Canadiens — après la souveraineté du Québec, s'entend.

«Il va falloir qu'une bonne journée, commente-t-il, il y ait un autre parti qui puisse briguer les suffrages et former un gouvernement. Je comprends très bien les conservateurs de souhaiter jouer ce rôle-là. C'est dans leur histoire, c'est dans leur mission. Je ne vois pas qu'il y en ait d'autres qu'eux qui puissent, dans un avenir prévisible, devenir la solution de rechange.»

Pauvreté

Chrétien «a du front tout le tour de la tête»

Lorsqu'il se dit «attristé» du fait que les souverainistes se consacrent tout entiers à la question nationale alors que le Québec bat des records de pauvreté, le premier ministre Jean Chrétien fait preuve de «démagogie» et de «mauvaise foi», estime le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard.

«Une des raisons pour lesquelles on a de plus en plus d'assistés sociaux, c'est que les restrictions au régime d'assurance-chômage apportées par le gouvernement de M. Chrétien chassent les gens vers l'aide sociale. On se targue d'améliorations du taux de chômage, mais en réalité les gens ont été refoulés vers le dernier refuge, et c'est le Québec qui les ramasse», a commenté hier M. Bouchard lors d'une entrevue au Devoir.

Le chef du Bloc réagissait au discours du week-end du premier ministre, qu'il a qualifié d'«incroyable». «Faut quasiment l'entendre pour le croire. C'est profondément injuste et il y a une mauvaise foi manifeste là-dedans.»

Au congrès de l'aile québécoise du Parti libéral fédéral à Trois-Rivières, M. Chrétien avait dénoncé les at-

moiments des souverainistes autour des «astuces» et autres «traits d'union» au moment où 17,6 % des familles québécoises vivent sous le seuil de la pauvreté et où la province compte plus de 800 000 personnes vivant de l'aide sociale.

En après-midi aux Communies, M. Bouchard a reproché à son vis-à-vis d'«avoir du front tout le tour de la tête pour faire la leçon au gouvernement du Québec». 40 % des nouveaux assistés sociaux, a-t-il précisé, sont des chômeurs qui n'ont plus accès à l'assurance-chômage. Et c'est «la faute à qui? La faute à celui qui a fait des sermons en fin de semaine.»

Le ministre du développement des Ressources humaines, Lloyd Axworthy, a toutefois répliqué que 110 000 emplois permanents avaient été créés au Québec depuis 12 mois. Le bilan récent du gouvernement est «le meilleur de tous les pays de l'Occident» et les allégations du chef de l'opposition «ne sont pas appuyées par les faits» puisque le pays a compté 86 000 demandeurs d'assurance-chômage de moins au cours de la dernière année que pendant l'année

précédente, a dit le ministre.

Au Devoir, le chef du Bloc a quand même concédé que le débat référendaire accaparait beaucoup les esprits. A preuve, Ottawa serait «en train d'enfoncer toutes les positions qui nous restent» en cherchant à refiler aux provinces la responsabilité des programmes sociaux sans les fonds qui vont avec, et les hauts cris autour du projet de loi C-76 qui le confirme restent rares.

«Il y a une fatigue et une désaffection politiques. Même les dossiers sociaux qui auraient normalement mis le Québec en feu n'arrivent pas à le faire. C'est peut-être parce que le dossier souverainiste et référendaire prend toute la place», a-t-il confié.

A cet égard, M. Bouchard s'est dit persuadé qu'un Québec souverain serait plus en mesure d'affronter le problème de la pauvreté. «On n'est pas souverainiste pour les fleurs du tapis ou pour le passeport québécois, quoique ce soit important aussi. On est d'abord souverainiste parce qu'on pense que, collectivement, on serait mieux», a-t-il conclu.

J.D.

J.D.

Labrador

Le nombre de vols à basse altitude augmentera

Ottawa (PC) — Le nombre de vols d'entraînement à basse altitude au-dessus du Labrador augmentera, malgré les vigoureuses protestations des autochtones de la région.

Le ministre de la Défense David Collenette a annoncé hier que le gouvernement négociera avec les alliés de l'OTAN pour augmenter le nombre de vols — on en compte actuellement 6000 à 7000 — à 15 000 ou peut-être 18 000 par an.

Dans la foulée, un institut sera créé pour examiner les effets environnementaux de ces vols. Les Innus du Labrador seront invités à y collaborer.

Le ministre Collenette présentait hier la réponse du gouvernement à un rapport d'évaluation environnementale de huit ans sur les vols à basse altitude. Le comité a recommandé la poursuite des vols en février, mais a indiqué qu'il devrait y avoir un système de surveillance et que toutes les parties, y compris les Innus, devraient y jouer un rôle.

Les Innus devraient réagir aujourd'hui.

«Nous revoyons la réponse détaillée du gouvernement aux recom-

mandations du comité», a indiqué au téléphone le porte-parole innu Larry Innes depuis le village de Sheshatshiu, près de Goose Bay.

Selon le ministre des Pêches Brian Tobin, un député terre-neuvien, l'opposition innue à ces vols doit être comprise comme partie d'un débat plus large qui ne porte pas seulement sur l'environnement et le mode de vie traditionnel, mais aussi sur les revendications territoriales.

Le ministre Collenette a déclaré que le gouvernement espère régler les questions environnementales et territoriales dans cette région.

«Je ne crois pas qu'ils vont être contents, a pour sa part avancé le ministre des Affaires indiennes Ron Irwin. C'est leur territoire et ils sont inquiets, et ce sont des inquiétudes légitimes.»

Les Innus, qui ont refusé de participer au processus d'évaluation environnementale, soutiennent que les vols nuisent à leur mode de vie traditionnel. Ils disent que les avions, dont certains vrorbissent à 30 mètres d'altitude, perturbent la faune et menacent les territoires de chasse et de pêche.

Intervenants socio-économiques

L'idée d'un quotidien régional lancée en Montérégie

RACHEL DUCLOS
LE DEVOIR

La Montérégie, région la plus peuplée après Montréal, voudrait son quotidien régional. L'idée, toute nouvelle, fait son chemin dans la tête des intervenants socio-économiques régionaux mais il y a encore loin de la coupe aux lèvres.

«On s'est aperçu que par rapport à d'autres régions comme l'Estrie ou le Lac-Saint-Jean qui disposent de radios et de quotidiens d'envergure régionale, nous avons du retard à rattraper, explique François Beaulne, délégué régional de la Montérégie. Si ces régions peuvent soutenir de tels médias avec des populations de moins de 300 000 personnes, pourquoi la Montérégie ne pourrait-elle le faire avec 1,3 million d'habitants?»

La Société montérégienne de développement, qui tente par tous les moyens de développer un sentiment d'appartenance en Montérégie, formera bientôt un groupe de travail chargé d'étudier la question.

Il existe déjà un quotidien en

Tendre la main aux anglophones du Québec

Avant même de songer aux liens à mettre en place avec le Canada, le gouvernement d'un éventuel Québec souverain devra s'affairer à bâtir des ponts avec sa communauté d'expression anglaise, affirme Lucien Bouchard.

Cette question «est en un sens plus importante que le rapport avec le Canada anglais, parce qu'elle sera là pour toujours. C'est la fibre même de notre société», a déclaré le chef du Bloc québécois en entrevue au Devoir, assurant qu'il prenait ces choses «très au sérieux».

«Je suis convaincu que l'une des premières préoccupations d'un gouvernement souverainiste devrait être de créer une harmonie avec eux (les Anglo-Québécois), de les rassurer. Il y a des gens qui ont des appréhensions qui ne me paraissent pas fondées mais qui, dans leur esprit, le sont. Il faut en tenir compte. Il y a une démonstration à faire dans le concret, dans le quotidien», a-t-il ajouté.

Plus ou moins définie, la politique de la main tendue prônée par M. Bouchard parle d'«inclusion» des anglophones à la fonction publique, à l'action gouvernementale et à certaines institutions économiques, mais elle reste en deçà de modifications de fond à la politique linguistique du Québec. «Il y [aura] peut-être un équilibre nouveau à établir en regard de la loi 101. Mais ce n'est pas le premier débat à faire», dit-il.

Celui qui a déjà défendu un assouplissement des lois régissant la langue d'affichage ne serait donc pas disposé à offrir le libre accès à l'école anglaise, car «ce n'est pas l'anglais qui est menacé, mais le français». C'est aussi, selon lui, le cas dans les milieux de travail.

Dans un autre ordre d'idées, M. Bouchard s'est dit soucieux de ce que les francophones du reste du Canada, majoritairement opposés à la souveraineté, en viennent à percevoir le Québec comme un «point d'ancrage» de leurs revendications.

«Il est important qu'on conjure une certaine image négative, très négative même, que ces gens-là avaient de la souveraineté» et que, souvent, «nous leur avons inculquée. Il s'est dit des choses assez graves, terribles, dont je regrette qu'elles aient été dites, et on a du chemin à faire.»

Mais en définitive, le chef bloquiste prend acte de l'assimilation galopante des francos dans le régime actuel, et il assure «croire qu'un État souverain français au Québec est mal plus important pour eux que les béquilles du gouvernement fédéral». Certes, un Québec souverain ne pourrait rien en matière de gestion scolaire, par exemple, «mais par contre, on peut être un État ami, ouvert et plus que sympathique à leur cause, et montrer qu'on est prêt à faire des choses pour eux», notamment sur le plan financier.

J.D.

J.D.

LE DEVOIR

MONTREAL

Bijouterie
GAMBARD
Vente et service technique
630-A, rue Cathcart, Montréal, centre-ville
866-3876
AGENT OFFICIEL ROLEX

Réduction des heures de travail

Les centrales syndicales pressent le gouvernement d'agir vite

KONRAD YAKABUSKI
LE DEVOIR

Les trois centrales syndicales somment le gouvernement péquiste de passer rapidement à l'action en légiférant sur une réduction des heures de travail afin de permettre à plus de Québécois d'accéder à un emploi.

Cette revendication formelle, en gestation depuis plus d'un an, a été l'objet d'une déclaration intercentrale adoptée hier, Journée internationale des travailleurs. La déclaration avait été débattue dans un premier temps par quelque 500 délégués réunis à Montréal pour ce qui constituait la première rencontre intercentrale depuis 1974 et seulement la troisième réunion de cet ordre jamais tenue.

«On ne demande pas au gouvernement de mettre sur la table des milliards, ni même des millions, a déclaré le président de la CSN, Gérald Larose. Ce qu'on lui demande c'est d'assumer un leadership, de créer un environnement qui précipiterait le débat public, qui forcerait un peu l'ensemble des acteurs socioéconomiques à se positionner, notamment le patronat.»

Selon la coalition intersyndicale, ce dernier ne se montrerait guère ouvert à une telle discussion à moins d'y être amené par le gouvernement, soit par l'entremise d'un projet de loi, soit en mettant sur pieds des «Etats généraux» de l'emploi.

En théorie, une réduction des heures de travail s'autofinancerait en permettant à davantage de gens d'accéder au marché du travail. Cela entraînerait une consommation et des revenus gouvernementaux accrus, tout en allégeant la facture de l'aide sociale. Rappelons que celle-ci atteint un montant faramineux avec un record de 808 000 Québécois vivant de l'aide sociale.

Or, les employeurs semblent préférer la flexibilité que leur offre le recours au temps supplémentaire à l'embauche de nouveaux employés. M. Larose les a toutefois invités à se rendre à l'évidence. «Au cours des dix dernières années, au lieu de réduire la semaine du travail pour ceux qui travaillent, on l'allonge alors qu'on sort davantage du monde du marché du travail, a-t-il déclaré. C'est un scandale social. Et c'est même un scandale économique parce que plus on parque du monde en dehors du marché du

travail, plus on se nuit au plan économique.»

En effet, on assiste depuis quelques années à une polarisation grandissante entre, d'une part, les semaines de travail plus longues pour ceux qui détiennent un emploi et, d'autre part, la proportion de Québécois qui ne réussit pas à décrocher un. Une étude de Statistique Canada, publiée en 1992, a révélé que près d'un million de Canadiens travaillaient plus de 50 heures par semaine en 1990 et que la proportion de travailleurs effectuant des semaines d'une telle durée s'est accrue de 59 % entre 1975 et 1990. Etant donné que 23 % de ceux qui faisaient de longues semaines de travail cumulaient plus d'un emploi, l'augmentation récente de la proportion des travailleurs à temps partiel permet de croire que le nombre de gens effectuant de longues semaines s'est encore accru depuis 1990.

Soulignant cette réalité, un comité consultatif fédéral a recommandé au gouvernement en décembre dernier de légiférer pour que la durée de la semaine du travail ne dépasse pas 40 heures et afin de limiter à un maximum de 100 heures le temps supplémentaire annuel d'un travailleur. Or,

un tel règlement ne s'appliquerait vraisemblablement qu'à 10 % des travailleurs canadiens régis par le Code fédéral du travail.

La déclaration intercentrale appelle alors le gouvernement péquiste à «moderniser» les normes du travail, en commençant par une réduction de la durée de la semaine normale du travail, actuellement de 44 heures. Québec devrait également accorder de nouveaux droits aux travailleurs, tels que le droit à des congés de formation et le droit aux avantages sociaux pour les employés à temps partiel.

«L'important, c'est qu'il passe à l'action, a tranché la présidente de la CEQ, Lorraine Pagé, soit en annonçant des projets de législation avec consultation, soit en [mettant sur pied] une Commission nationale sur l'emploi, soit par des audiences publiques.»

Son vis-à-vis à la FTQ, Clément Godbout, a exprimé la grande déception du milieu syndical à l'égard du gouvernement du Parti québécois, qui a fait campagne en promettant l'adoption d'une politique de plein emploi. «Le gouvernement, à date, il a gouverné. L'autre façon, il la cherche dans ce domaine-là.»

La Ville entend revitaliser le Vieux-Montréal autour du marché Bonsecours

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

La Ville de Montréal entend revitaliser le Vieux-Montréal autour de la réhabilitation du marché Bonsecours.

Dans un énoncé de principes qui ne mentionne ni les fonds à investir ni les échéanciers de réalisation, Pierre Goyer et Sammy Forcillo, tous deux membres du comité exécutif de la Ville, ont souligné l'importance que peut revêtir le marché Bonsecours comme pôle commercial notamment. Jusqu'à présent, le Vieux-Montréal connaît un boom touristique et commercial uniquement en saison estivale, après quoi c'est le désert. Montréal veut donc stimuler l'économie locale au-delà des mois d'été.

Le marché Bonsecours devrait d'ailleurs revenir partiellement l'an prochain à sa vocation d'origine, soit un marché public, plus vaste encore que les marchés Jean-Talon et Atwater. Un comité de direction provisoire a été mis sur pied pour planifier ces changements éventuels, dont les coûts, évalués à 5,9 millions \$, seront partagés avec Québec selon les résultats des négociations en cours. Le comité fera rapport à l'exécutif municipal le 1er septembre prochain. «Le marché Bonsecours, c'est la bougie d'allumage pour faire revivre le

Vieux-Montréal», a affirmé M. Forcillo.

Le président du Regroupement des marchands du Vieux-Montréal, Eric Luksenberg, se réjouit des intentions de la Ville qui rejoignent, dit-il, celles de ses membres.

Pour assurer la cohésion de ses propres interventions, la Ville crée un comité de gestion du Vieux-Montréal. «Ces deux comités sont les manifestations de notre volonté de mettre les bouchées doubles pour développer le Vieux-Montréal», a indiqué Pierre Goyer.

Outre le marché Bonsecours, la Ville lancera un programme de réfection des enseignes commerciales; le mécanisme financier n'est toutefois pas arrêté. Tel que le promettrait le maire Bourque, une navette sera mise en place entre les stations de métro et le vieux quartier, question d'améliorer la fluidité de la circulation.

Par ailleurs, les commerces seront illuminés pour donner une ambiance particulière à ce quartier qui a vu naître Montréal. D'ailleurs, la Ville attribuera par voie de réglementation un statut historique au Vieux-Montréal.

Ainsi, les restaurateurs et les propriétaires de bars pourront récupérer le domaine public pour fins commerciales. En clair, les terrasses pourront déborder sur les trottoirs.

Naître à la lecture

La version française objet de contestation

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Le comité d'orientation de l'école primaire Louis-H. Lafontaine, de Montréal, a décidé de boycotter la version française du livre *Naître à la lecture*, visant à stimuler la lecture chez les parents, et distribué au début de la semaine dernière à tous les enfants, de la maternelle à la troisième année, des écoles primaires canadiennes. Et il est fort probable que le comité d'école de Louis-H. Lafontaine prenne la décision finale, au cours des prochaines semaines, de ne pas distribuer les livres aux parents.

Les livres n'ont pas encore été distribués dans cette école de Montréal, mais la secrétaire du comité d'orientation, Lucie Duchesne, elle-même traductrice et rédactrice, estime que les livres sont mal traduits. En effet, au dos de la version française du livre, l'auteur Ben Wicks, est présenté comme étant un «humoriste syndiqué». En anglais, le terme «syndicated» fait référence à un journaliste dont les textes peuvent être publiés dans plusieurs périodiques à la fois. En français, cependant, le mot «syndiqué» réfère simplement à une personne faisant partie d'un syndicat. Selon Mme Duchesne, l'ouvrage présente non seulement des erreurs de traduction flagrantes, mais fait constamment référence à la culture canadienne-anglaise. Aussi, dès le début, le journaliste Ben Wicks, qui n'est du reste pas très connu au Québec, écrit que dès sa tendre enfance, il s'est «mis à lire de palpitants récits d'aventure comme on en trouve dans des revues du genre *The Wizard, Rover* et *Boy's Own*», autant de références qui ne s'adressent manifestement pas aux jeunes Québécois élevés en français.

Mme Duchesne s'indigne que l'on n'ait tout simplement confié la rédaction des ouvrages destinés au Québec ou au Canada français à quelqu'un dont la langue maternelle est le français. Tout en déclarant que le fonds du projet est très bon, Mme Duchesne estime que la version française ne mérite pas d'être mise entre les mains des parents.

La représentante du comité d'orientation de Louis-H. Lafontaine rappelle d'ailleurs que les références pour les organismes d'alphabétisation sont toutes situées en Ontario et au Nouveau-Brunswick. Elle n'est pas sans ajouter que la comptine de Humpty Dumpty, par exemple, n'est pas contée aux jeunes Québécois. Elle rapporte aussi que le nom de Léon Tolstoï est mal transcrit, qu'on fait peu de références aux auteurs québécois, celles-ci se limitant à une œuvre de Roch Carrier, *Le Chandail de hockey*, et à la mention du nom du dramaturge Michel Tremblay. Enfin la représentante du comité d'orientation de l'école primaire Louis-H. Lafontaine mentionne que dans la culture française, on trouve trois petits cochons et non cinq. À cet égard, l'ouvrage lancé la semaine dernière pour tous les Canadiens fait carrément référence à une comptine anglaise.

Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce

Quarante-quatre entreprises s'engagent

LE DEVOIR

Quarante-quatre entreprises parmi les 200 plus importantes de l'arrondissement Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce viennent de s'engager à promouvoir le développement économique communautaire dans ce secteur de Montréal où près de 25 % de la population est sans emploi. Chacune des institutions ou compagnies signataires de ce contrat social initié par la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) de l'endroit, privilégiera l'embauche de personnel habitant le quartier, tout comme elles tenteront d'augmenter leurs achats locaux (préférer un fournisseur montréalais à un lavallois). Aussi, certaines de ces entreprises offriront des stages de formation et de perfectionnement aux citoyens de l'arrondissement, question de les rendre employables par la suite. «C'est avant tout une occasion d'affaires», a souligné Cheryl Jenkins, présidente du conseil d'administration de la CDEC.



PHOTO JACQUES GRENIER

Un incendie majeur survenu dimanche rue Saint-Hubert a amené les policiers à se montrer plus vigilants.

Risques d'incendie dans le centre-sud

Les policiers accentuent leur vigilance

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Conséquence de l'incendie majeur survenu rue Saint-Hubert dimanche, les effectifs policiers ont été renforcés hier soir et la nuit dernière dans les districts 33 et 52 pour patrouiller et garder l'œil sur ces quartiers.

Aucune personne n'a encore été arrêtée concernant l'incendie qui a nécessité cinq alertes, le déploiement de 40 véhicules et près de 170 pompiers sur la rue Saint-Hubert, dimanche soir, indiquait-on hier au service des Incendies criminels de la police de la CUM.

Bien qu'on ignore toujours si cet incendie a été déclenché par un pyromane ou une main criminelle, les autorités policières ont décidé hier de multiplier les policiers sur la route dans les quartiers durement touchés par des incendies dimanche, par mesure de précaution.

Une personne a été arrêtée dans la nuit de dimanche, mais fut aussitôt relâchée. Pas moins de 50 personnes sont sans logis à la suite de cet incendie, lors duquel au moins six bâtiments ont été rasés par les flammes.

Selon le Service de prévention des incendies de Montréal (SPIM), il s'agirait du plus important feu survenu à Montréal, en terme d'effectifs requis, depuis celui survenu rue Saint-Sulpice dans le Vieux-Montréal, il y a quelques années, et qui avait fait craindre le pire pour l'église Notre-Dame.

Selon toute vraisemblance, le feu aurait pris naissance dans des conteneurs à déchets et se serait propagé à tout l'édifice.

Quant aux autres incendies, qui se sont déclarés en fin d'après-midi dimanche sur les rues Tasley et Ontario, il n'y aurait probablement aucun lien entre eux et celui de la rue Saint-Hubert.

«Il est trop tôt pour dire s'il y a eu, là aussi, incendies criminels. Pour le moment, il ne semble pas y avoir de *modus operandi* commun», a déclaré hier le lieutenant Roger Gilbert, du service des affaires publiques du SPIM.

Au total, plus de 50 personnes se sont retrouvées sur le pavé, et quelque 40 logements et cinq commerces ont été complètement détruits dans la seule journée de dimanche lors de ces trois incendies.

EN BREF

COPRÉSIDENTS DE LA CAMPAGNE DE CENTRAIDE

(Le Devoir) — Centraide du Grand Montréal a annoncé que MM. Paul M. Tellier, p.-d.g. du Canadien National, et L. David Caplan, président du conseil et chef de la direction de Pratt & Whitney Canada, coprésident de la campagne de financement 1995 dont le lancement aura lieu le 29 septembre. Grâce aux fonds recueillis chaque année par une armée de 60 000 bénévoles, Centraide du Grand Montréal peut soutenir financièrement 222 organismes qui viennent en aide à 500 000 personnes dans le besoin.

provient des Pays-Bas et a été acheminée par courrier jusqu'à la douane de Saint-Laurent. Au total, sept perquisitions ont été effectuées hier à Montréal, Repentigny et Laval au cours d'une opération impliquant une quarantaine de policiers de la GRC. La saisie survient au terme d'une enquête de six mois menée par la GRC en collaboration avec Revenu Canada et la Société canadienne des postes. Les huit suspects sont des hommes de la région montréalaise âgés de 24 à 55 ans.

SURPLUS BUDGÉTAIRE À LONGUEUIL

(Le Devoir) — La Ville de Longueuil a enregistré un surplus budgétaire de 3 millions \$ pour l'année 1994. Il faut toutefois noter que ce surplus n'a rien d'étonnant compte tenu de l'obligation qu'ont les municipalités de ne pas faire de déficit d'opérations. Les 3 millions \$, sur un budget de 145,9 millions \$, proviennent entre autres des diminutions de dépenses dans les services de l'ordre de 736 000 \$. Une économie de 774 000 \$ a été possible au service de la dette grâce à des taux d'intérêt peu élevés. De plus, des immobilisations valant 242 000 \$ n'ont pas été réalisées.

TROIS DOUANIERS ARRÊTÉS

(Le Devoir) — Trois douaniers œuvrant à la douane postale de Saint-Laurent devraient être accusés ce matin de complot en vue de l'importation et du trafic de 90 kilos de haschisch, a annoncé hier la Gendarmerie royale du Canada, détachement de Saint-Jérôme. Les douaniers comparaitront au palais de justice de Montréal en compagnie de cinq autres personnes aussi arrêtées dans cette affaire. La police a indiqué que la drogue saisie

Effrontée.



Saab 900 S

399\$/mois
(36 mois)

Parmi les voitures de sa catégorie, le prix de la Saab 900 S — à partir de 27 499\$ — batofue les convenances. Évidemment, elle est

équipée d'un moteur 2,3 litres à 16 soupapes, d'une boîte manuelle 5 vitesses, de zones de déformation à l'avant et à l'arrière, d'une cage de sécurité renforcée, de freins ABS aux quatre roues et de deux sacs gonflables. Ne vous attendez pas à moins de la part d'une Saab.

*Financement basé sur un bail de location de 36 mois selon le PDS de la Saab 900 S 1995. Transport, taxes de vente et immatriculation en sus. Versement mensuel de 4 275 \$ en échange d'un premier paiement de 2 995 \$ et dépôt de garantie remboursable de 475 \$ requis à la signature du contrat. OPTION D'ACHAT: 14 455 \$. Frais de 5 \$ par kilomètre applicables après 72 000 km. Sujet à l'approbation du crédit.

LE CHOIX N° 1 À MONTRÉAL
Venez voir notre unique salle de montre

SAAB de Decarie

5400 BOUL. DÉCARIE MONTRÉAL, 483-5555

• LES ACTUALITÉS •

Coupez les services, pas nos salaires, disent les médecins

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Plutôt que de sabrer dans leurs revenus et dans les services de santé, les médecins généralistes croient que le ministre de la Santé, Jean Rochon, doit avoir le courage de mettre fin à la gratuité de certains examens couverts à tort par l'assurance-maladie.

C'est du moins ce que prétend le Dr Clément Richer, président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), qui juge illusoire l'intention du ministère de la Santé et des Services sociaux de sabrer un demi-milliard dans le budget de la santé d'ici trois ans. Et ce, sans affecter les services de santé.

Les médecins, dont l'enveloppe salariale subira une baisse de 13,5 millions cette année, s'insurgent contre les compressions et croient que le ministre Rochon doit plutôt faire tomber son couperet sur des services gratuits qui sont les réminiscences d'une époque d'abondance.

Parmi eux, le Dr Richer a dénoncé qu'une foule d'examen médicaux exigés à l'embauche par certains employeurs continuent à être défrayés par l'assurance-maladie. Les traitements de l'obésité dite esthétique, les examens médicaux exigés, souvent à l'insu du médecin, par certains studios d'exercice physique, sont collectivement non médicalement requis, estime ce dernier. «L'examen d'un cadet policier ou d'un chauffeur de véhicules lourds ne devrait plus être remboursé par le

régime actuel», a-t-il plaidé.

Plus encore, les médecins jugent que les soins non urgents reçus à l'étranger ne devraient plus être payés par l'Etat. «Si on désire se faire soigner à la clinique Mayo, ce n'est pas normal que la société québécoise paie pour ça. Les soins électifs devraient être radiés des remboursements à l'étranger», de dire le Dr Clément Richer, de la FMOQ.

La compression de 40 millions sur trois ans de l'enveloppe salariale des médecins omnipraticiens (2 % de 896 millions \$) équivaut à faire payer les salaires des nouveaux médecins par le corps médical actuel, dénonce la FMOQ.

«Si on veut augmenter le corps policier à Montréal, ce ne sont pas les policiers qui vont payer des salaires de leurs poches. Nous imposons de payer nous-mêmes le développement du système, ce n'est pas acceptable. On n'est pas

«maso», a tonné le président de la FMOQ, dont le bureau de direction se réunissait la fin de semaine dernière pour adopter ces grandes lignes.

Par ailleurs, les omnipraticiens se disent prêts à négocier un plan de retraite avec le ministre Rochon pour les plus âgés d'entre eux, et à négocier d'autres modes de rémunération. La Fédération demeure toutefois convaincue que le salariat serait plus coûteux pour la société. Et ce, même si la moyenne des revenus d'un médecin généraliste payé à salaire s'établit à 76 000 \$, comparativement à 143 000 \$ pour un généraliste payé à l'acte.

«On n'est pas maso», tonne le président de la FMOQ

Des compressions estimées à 73 millions \$

«Les acquis de l'université sont en péril»

Les professeurs réclament un moratoire et entendent discuter d'une «stratégie nationale d'action»

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Les professeurs d'université entendent exiger du gouvernement québécois un moratoire sur les compressions budgétaires, qui atteindraient dans le réseau universitaire l'année prochaine non pas 53 millions \$ mais bien 73 millions \$.

La Fédération québécoise des professeurs et professeurs d'université (FQPPU) entend discuter d'une «stratégie nationale d'action» à ce sujet, tout en exigeant une politique de financement des universités, à l'occasion de son congrès qui débute demain à Montréal.

«Le PQ s'est fait élire en promettant de redonner aux universités leur base de financement et d'accroître l'accessibilité aux études supérieures, explique Roch Denis, président de la fédération. Mais avec les compressions actuelles, les acquis de l'université, en ce qui concerne notamment les conditions d'étude des étudiants, sont en péril.»

Avec ses 8000 membres dans 18 établissements la FQPPU regroupe, après quatre ans d'existence, la grande majorité des professeurs d'université attirés.

La fédération publiait hier une série d'études sur le financement des universités, études qui démontrent qu'en 15 ans un montant de près de 500 millions \$ a été retranché des subventions universitaires.

Pour les professeurs, la situation des universités apparaît de plus en plus sombre. Ainsi, le Conseil du Trésor a annoncé en mars dernier une compression de 53,5 millions \$ pour 1995-96 dans le réseau universitaire.

Mais selon la FQPPU et la Conférence des recteurs, ce montant s'élève en fait à 73 millions \$, parce qu'il faut tenir compte de l'absence de paiement, par le gouvernement, de l'avancement du personnel dans les échelons salariaux, et de la non-indexation des dépenses autres que salariales.

Ce manque à gagner total de 73 millions \$ s'ajoute à un manque à gagner de 70 millions \$ en 1994-95 et de 50 millions \$ en 1993-94.

La FQPPU a mené en mars et avril une enquête auprès des responsables de plus de 500 départements ou unités d'enseignement sur le sujet.

Selon les données recueillies par la fédération, les compressions exercent un impact significatif sur la qualité de la formation et sur le travail professoral.

Ainsi, 58 % des répondants des départements concernés ont constaté une diminution des budgets pour la mise au point d'outils pédagogiques, et près de 50 % ont constaté une augmentation du nombre moyen d'étudiants par cours. On constate aussi une diminution des heures d'auxiliaires d'enseignement, une diminution des budgets pour le mobilier et l'équipement pédagogique, etc.

En ce qui concerne le travail professoral, 75 % des répondants constatent une diminution des budgets de recherche, 66 % une diminution des ressources matérielles mises à la disposition des professeurs, 54 % une diminution du personnel de soutien, 40 % une diminution des postes de professeurs attirés.

Plusieurs universités mettent sur pied des programmes sévères. Selon Roch Denis, l'Université McGill, par exemple, vient de déposer un plan de compression de 20 % s'appliquant à tous les services, pour cinq ans.

Dans d'autres universités, comme à Sherbrooke, les professeurs exigent d'abord, avant d'approuver un programme de compression, que la direction fasse le ménage dans ses propres terres administratives.

Roch Denis se dit également d'avis qu'il faut œuvrer à revaloriser l'enseignement au premier cycle, de plus en plus dévalorisé par rapport à la recherche. «Mais il ne s'agit pas d'opposer une fonction à l'autre: ce sont deux fonctions indissociables», précise-t-il.



PHOTO AP
L'agent Weldon Kennedy, du FBI, montre le portrait-robot émis hier.

Oklahoma City

Nouveau portrait-robot du suspect mystère

AGENCE FRANCE PRESSE

La police fédérale américaine (FBI) enquêtant sur l'attentat d'Oklahoma City a publié hier un nouveau portrait-robot du suspect connu comme «Monsieur X numéro deux» qui était toujours activement recherché à travers les Etats-Unis, douze jours après l'explosion.

Il s'agit du troisième portrait-robot de cet inconnu, décrit comme «armé et dangereux», publié par les autorités à la suite d'auditions de nouveaux témoins. Malgré la chasse à l'homme lancée à travers tout le pays, aucune trace du fugitif n'a été officiellement retrouvée.

Cette fois, le suspect est montré de profil, une casquette sur la tête. Il est «musclé» et «pourrait être haltérophile», a indiqué au cours d'une conférence de presse Weldon Kennedy, agent du FBI spécialement chargé de l'enquête sur l'attentat, qui, selon un nouveau bilan provisoire, a fait 136 morts et 49 disparus le 19 avril.

Le précédent portrait robot de «Monsieur X numéro deux» présentait un homme blanc à la mâchoire carrée, décrit comme mesurant 1,72 m, pesant 78 kg, portant un tatouage au bras gauche et pouvant être fumeur.

A Oklahoma City, les sauveteurs ont perdu tout espoir de retrouver des survivants dans les débris de l'immeuble fédéral dévasté par l'explosion. Des machines lourdes pourraient commencer à remplacer, peut-être mardi ou mercredi, les sauveteurs dans les ruines fragiles et dangereuses du bâtiment, selon le gouverneur de l'Oklahoma Frank Keating. «A un certain point, a-t-il dit, vous ne pouvez plus mettre en danger des vies humaines pour extraire des morts.»

Deux jours après l'attentat, un seul suspect, Timothy McVeigh, un ancien militaire de 27 ans, a été officiellement déferé devant la justice.

Le FBI avait dressé son portrait-robot et celui de «Monsieur X numéro deux» grâce aux témoignages recueillis auprès de la société qui a loué aux deux hommes le camion piégé qui a explosé à Oklahoma City.

Deux amis de McVeigh, les frères Terry et James Nichols, sont également détenus pour des infractions sans lien direct avec l'attentat d'Oklahoma City après avoir été longuement interrogés par le FBI.

Une facture correspondant à l'achat d'une tonne de nitrate d'ammonium, substance utilisée dans la fabrication de la bombe d'Oklahoma City, a été retrouvée au domicile de Terry Nichols, selon le *Dallas Morning News*. La facture, émise par un marchand d'engrais du Kansas, porterait les empreintes digitales de McVeigh, ajoute le journal.

Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans l'un des articles de notre cahier sur le syndicalisme publié en fin de semaine. Le président de la Fédération des enseignants et des enseignants des commissions scolaires (FECS-CEQ) se nomme Luc Savard et non Allaire, tel qu'indiqué. Nos excuses.



ROVIC

DEPUIS 1892

AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

LEGER ROVIC RICHARD

AVOCATS

55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2Y 3K2
Fax: (514) 945-7674 Tél: (514) 945-8040-MC

La maîtrise des intangibles

BébéLoto

En tout, plus de 100 000 \$ en prix!

Seulement 2 \$

Les billets sont disponibles chez: Pharmaprix, Olco, Harvey's, Chalet Suisse, La Cantinière et dans la plupart des dépanneurs du Grand Montréal.

LA FÉDÉRATION DES ENSEIGNANTS DU QUÉBEC / LE SYNDICAT QUÉBÉCOIS DES ENSEIGNANTS

LA PLUS IMPORTANTE ENSEIGNE QUÉBÉCOISE DE L'OPTIQUE



GARANTIT LES DEUX PAIRES.

Lunetterie New Look,

convaincue de la qualité de ses produits, n'hésite pas à les garantir. Procurez-vous, dans toutes nos succursales, ce cahier qui contient toute l'information nécessaire à l'achat de lunettes et, surtout, la garantie de Lunetterie New Look.

Lunetterie New Look.

Examens de la vue sur place par des optométristes.

OFFRE EXCLUSIVE AUX LECTEURS DU DEVOIR

20 \$

de rabais (en plus de l'avantage du 2 pour 1) à l'achat d'une paire de lunettes complète (verres et monture), à l'une ou l'autre des 35 succursales de Lunetterie New Look.

Cette offre est valide jusqu'au 30 juin 1995, elle n'est pas monnayable et ne peut s'ajouter à tout autre escompte ou promotion à l'exception du 2 pour 1. Un coupon par achat.



DEUX PAIRES DE LUNETTES COMPLÈTES (VERRES ET MONTURES) POUR LE PRIX D'UNE.

LE DEVOIR

LE MONDE

EN BREF

MANDELA EN BLINDÉ

Durban (Reuter) — Le président Nelson Mandela a quitté hier précipitamment et à bord d'un véhicule blindé une manifestation publique dans un stade proche de Durban, en pays zoulou, où des coups de feu ont été tirés en l'air et échangés entre partisans et adversaires de l'ANC. «De nombreux coups de feu ont retenti et nous avons préféré l'évacuer du stade», a déclaré Robin Cook, un représentant de la police du KwaZulu Natal. Nelson Mandela a pris place à bord d'un véhicule blindé pour regagner Durban, son hélicoptère n'ayant pu se poser aux abords du stade. Robin Cook a précisé que la vie de Mandela n'avait pas été menacée. «Si cela avait été le cas, il serait parti plus tôt». La plupart des coups de feu ont été tirés en l'air mais selon la police, six personnes ont été blessées par balles pendant et après la manifestation. On ignore si les blessés appartenaient à l'ANC ou à Inkhata, la principale formation zouloue.

NOUVELLE COLONIE

Jérusalem (AFP) — Israël a donné son feu vert à la construction d'une nouvelle colonie juive à Jérusalem-est annexée, comprenant 2500 logements dans une première étape, a annoncé hier le maire de la ville, M. Ehud Olmert. L'Autorité palestinienne de Yasser Arafat a accusé l'Etat hébreu de mettre ainsi en danger le processus de paix, mais M. Arafat a rejeté les appels de son camp à une suspension des négociations. «La paix est la seule voie, nous devons continuer», a-t-il déclaré à des journalistes à Gaza. Les 2.500 nouveaux logements constitueront la première tranche d'une nouvelle colonie, Har Homa, situé près du village palestinien de Sour Bahir, dans le sud de Jérusalem-est. Dans un stade ultérieur, le projet prévoit 6500 logements supplémentaires. L'Autorité palestinienne a vivement protesté contre le feu vert donné à la nouvelle colonie. «Cette violation israélienne de tous ses engagements montre clairement que la nouvelle politique israélienne menace le processus de paix», a estimé M. Nabil Abou Roudeina, le porte-parole de M. Arafat. «Cela détruit la confiance qu'on peut avoir dans tous les engagements israéliens», selon lui.

LA SANTÉ DU MONDE

Genève (Reuter) — Douze millions d'enfants meurent chaque année avant d'atteindre l'âge de cinq ans dans les pays en voie de développement, selon un rapport de l'Organisation mondiale de la santé. La plupart de ces morts, qui représentent les populations combinées de la Suède et de la Norvège, sont le résultat de maladies telles que la pneumonie ou le paludisme qui pourraient être évitées avec davantage de ressources. La lutte contre l'extrême pauvreté, qui affecte une personne sur cinq à travers le monde, constitue donc la clé d'une amélioration de la santé et d'une augmentation de l'espérance de vie, estime le rapport. Il demande aux gouvernements d'accroître la lutte contre les maladies infantiles ainsi que contre les affections parasitaires et infectieuses qui tuent des millions d'adultes.

DIALOGUE NUCLÉAIRE

Washington (AFP) — Les États-Unis et la Corée du Nord sont convenus de reprendre des entretiens à haut niveau sur le gel du programme nucléaire de Pyongyang et le remplacement des réacteurs nord-coréens, a annoncé hier le porte-parole du Département d'État Nicholas Burns. Les deux parties n'ont pas encore décidé où et quand les entretiens auraient lieu, mais Pyongyang a accepté le principe de conversations «sans conditions préalables», a-t-il précisé. Les États-Unis ont proposé de nouveaux entretiens à Genève pour fixer les termes d'un accord conclu en 1994 sur le gel du programme nucléaire nord-coréen, suspect d'avoir des objectifs militaires selon Washington, et sur la fourniture de nouveaux réacteurs à Pyongyang.

CALI DERRIÈRE ZEDILLO?

Mexico (service espagnol de l'AFP) — Se fondant sur les révélations de l'hebdomadaire *Proceso* dans sa parution d'hier, le Parti Révolutionnaire Démocratique (PRD) centre gauche a demandé hier au Procureur de la Justice d'enquêter sur le fait que le cartel de Cali aurait fourni 40 millions \$ à la caisse de l'actuel président Ernesto Zedillo. Le président du PRD, Porfirio Muñoz Ledo, estime que les liens tordus et mystérieux entre les «narco» et la politique ont leur origine du temps du président Salinas. *Proceso* tire ses informations, principalement, d'un chercheur de l'Université de Nuevo Mexico, Peter Lupsha, spécialisé dans les dossiers de blanchiment d'argent. Lupsha aurait obtenu ces indices de la Drug Enforcement Agency (DEA), agence américaine de lutte au trafic de la drogue.

Le front croate s'embrase de nouveau

Importante percée contre les forces serbes indépendantistes

LE DEVOIR, AFP ET REUTERS

L'armée croate a réussi hier une importante percée contre les forces serbes indépendantistes — qui contrôlent environ un tiers du territoire croate — lors d'une opération surprise qui a été accueillie avec une «grande inquiétude» par les Nations unies.

Ces combats interviennent après plusieurs mois de tension en Croatie, le long de la ligne de cessez-le-feu gardée par les Casques bleus (dont près d'un millier de Canadiens). Ils se produisent au lendemain de l'expiration de la trêve entre forces gouvernementales bosniaques et forces serbes en Bosnie et illustrent la dégradation marquée de la situation dans l'ex-Yougoslavie où une reprise de la guerre est à craindre.

A la suite de l'attaque lancée hier par l'armée croate dans l'est du pays, les indépendantistes serbes de Croatie ont capturé 115 membres de l'ONU — 36 policiers civils (Civpol) et 79 Casques bleus argentins et jordaniens — a indiqué un responsable de l'ONU.

Au petit jour, environ 2000 soldats croates appuyés par des blindés et des armes lourdes ont pénétré dans la zone tampon théoriquement contrôlée par les Casques bleus dans les environs de Pakrac, à une centaine de km à l'est de Zagreb, a indiqué l'ONU.

Leur but était, selon le ministère croate de l'Intérieur qui a évoqué une

simple «opération de police», de rétablir la circulation sur l'autoroute reliant Zagreb à l'est du pays, coupée par la création d'une enclave serbe en 1991 et ouverte depuis le 22 décembre et sur laquelle des tireurs serbes avaient tué quatre personnes fin avril.

Les combats se sont poursuivis aux abords de l'autoroute toute la journée et, selon l'ONU, l'armée de Zagreb était parvenue à conquérir d'importantes positions stratégiques près de Pakrac.

Lourdes pertes

Selon un responsable croate, les forces serbes de Krajina (zone contrôlée par les sécessionnistes serbes de Croatie) «ont subi de très lourdes pertes» lors de l'offensive, mais aucun bilan des affrontements n'était disponible auprès de l'ONU ou des autorités croates.

Vers 17 heures, deux Migs croates ont mené un raid aérien contre un pont stratégique sur la rivière Sava, qui marque la frontière croato-bosniaque. La destruction de l'ouvrage, qui n'a pu être confirmée, permettrait d'entraver l'arrivée de renforts serbes en provenance de Bosnie.

L'armée de l'air croate a poursuivi en fin d'après-midi ses raids aériens contre les itinéraires par lesquels pourraient transiter des renforts serbes venus de Bosnie pour aider les Serbes indépendantistes de Croatie, a-t-on indiqué de source onusienne à Zagreb.



En représailles, l'artillerie des indépendantistes serbes a pris pour cible les villes industrielles de Karlovac et Sisak, à 70 et 60 km au sud de Zagreb. En début d'après-midi, l'armée croate a par ailleurs lancé une

offensive plus au sud et pris le contrôle de Jasenovac, à 90 km au sud-est de Zagreb, le long de la frontière avec la Bosnie, a indiqué l'ONU.

Selon l'ONU, l'armée croate a réussi une percée d'environ 18 km dans l'est du pays.

L'offensive, la plus importante depuis 19 mois, a permis aux forces croates d'enfoncer le front en direction de la ville d'Okucani (à une centaine de km à l'est de Zagreb), où la panique gagne la population serbe.

Les autorités serbes indépendantistes ont décrété une «mobilisation supplémentaire» de leurs forces pour faire face à l'attaque croate.

Pour sa part Radovan Karadzic, chef des Serbes de Bosnie, a affirmé dans son fief de Pale, près de Sarajevo, que ses forces et celles des serbes croates «se défendent ensemble» face à «l'agression» car «nous sommes un peuple et considérons la Krajina comme étant notre terre».

A Belgrade, le gouvernement de la République fédérale de Yougoslavie — RFY, Serbie et Monténégro — a condamné hier l'«agression brutale» de la Croatie contre la Krajina, dans un communiqué diffusé par l'agence Tanjug.

A Sarajevo, l'émissaire spécial de l'ONU Yasushi Akashi a estimé que l'offensive lancée par l'armée croate dans l'est de la Croatie «est plus qu'un incident mais moins qu'une guerre totale».

Le 1^{er} Mai dans le monde

PHOTO AP

DES CENTAINES de femmes «cols bleus» ont participé hier à Manille aux fêtes du 1^{er} Mai que, dans divers points de la capitale, les centrales syndicales avaient organisées, sans qu'il existe vraiment une coalition de ces organismes. Aux Philippines, les dépenses alimentaires grugent plus de 50 % du revenu moyen des ménages, mais ce pays n'en constitue pas moins l'un des trois marchés financiers les plus attractifs au monde; les travailleurs y ont manifesté contre le choc de l'ultralibéralisme qui les affectent. Ailleurs, à Moscou, au moins 4000 communistes ont entendu, devant une statue de Lénine, des critiques acerbes contre l'économie de marché. À Rome, Jean-Paul II a mis 60 000 travailleurs en garde contre les méfaits du capitalisme et la culture hégémonique et égoïste qu'il véhicule. À Mexico, on note une première: les chefs syndicaux, contestés, ont renoncé au défilé du 1^{er} mai et plusieurs dizaines de milliers de manifestants ont scandé des slogans hostiles au gouvernement, protestant contre les mesures économiques draconiennes, se solidarisant avec les rebelles zapatistes et réclamant la libération des prisonniers politiques.

Le 1^{er} mai dans une petite ville colombienne

Les enfants du charbon

Angelopolis (service espagnol de l'AFP) — Un dilemme se pose aux autorités d'Angelopolis, petite ville de 6000 habitants au nord de la Colombie: doit-on retirer les enfants d'un travail qui constitue la seule source de revenu pour eux et leurs familles, même un 1^{er} mai qui pour la plupart des travailleurs est jour férié?

Il y aurait présentement 150 enfants utilisés dans les mines de charbon. Ils commencent, très jeunes, à apporter les repas des aînés. Puis on leur confie des tâches secondaires et, lorsqu'ils sont en mesure de le faire, on leur offre 40 cents pour chaque charriot de 30 kilos de charbon qu'ils tirent de la mine — le prix double si l'enfant extrait lui-même le charbon.

Sans contrat, ces jeunes sont inscrits dans un registre où figurent leurs prises et rémunérations. La journée de travail va de 5 heures du matin et dure dix heures. Les jeunes interrogés — l'un doit parcourir 15 km à pied pour

aller travailler et rentrer chez lui — disent que rien ne les force à accomplir ce travail. L'automne dernier, une équipe a été mandée par le gouvernement à Angelopolis pour étudier la situation des enfants-mineurs.

«Le travail des enfants-mineurs nous cause du souci», affirme la coordinatrice du projet, Cielo Toro, «non seulement parce qu'ils délaissent l'école, mais parce que c'est la source de graves maladies des poumons, de la gorge et de la colonne vertébrale». Cette sociologue signale que plusieurs facteurs empêchent que l'on trouve une solution adéquate à ce problème, le premier étant que depuis un siècle les familles de cette région comptent sur le charbon pour tirer un revenu.

Le maire d'Angelopolis se dit du même avis; il sait qu'en droit il pourrait contester le travail qu'effectuent ces enfants qui n'ont pas l'âge de travailler, mais qu'il est difficile de trouver un budget pour leur venir en aide.

Embargo contre l'Iran

Washington veut donner l'exemple

Washington (AFP) — L'administration Clinton espère, sans trop croire, que l'embargo économique renforcé qu'elle vient de décréter contre l'Iran va convaincre la Russie, la Chine et ses partenaires européens de réduire leur coopération avec Téhéran.

Les États-Unis pressent depuis plusieurs mois Moscou et Pékin de renoncer à vendre des réacteurs nucléaires civils à l'Iran. Ils reprochent aussi aux Japonais d'investir en Iran et aux Européens, France et Allemagne en tête, de permettre à Téhéran de rééchelonner sa dette et d'obtenir des prêts à des conditions avantageuses. Le porte-parole de la Maison Blanche, Michael McCurry, a affirmé lundi que «certains membres du G-7» (le groupe des sept pays les plus industrialisés) avaient commencé à «revoir leurs propres relations économiques» avec l'Iran, et en particulier leurs critères de prêt, mais il n'a donné aucune précision. Le G-7 comprend, outre les États-Unis, l'Allemagne, le Canada, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et le Japon.

Selon M. McCurry, les Japonais se sont donné un délai de réflexion avant de financer le barrage iranien de Karam.

A long terme, la Maison-Blanche ne se fait pourtant guère d'illusions sur l'impact de l'embargo sur l'économie iranienne et sur la solidarité de ses partenaires.

L'Iran devrait pouvoir trouver d'autres débouchés pour les 400 000 à 600 000 barils de brut qu'elle vend quotidiennement aux pétroliers américains, soit près de quatre milliards de dollars par an. Selon la revue spécialisée MEES (Middle East Economic Survey), le Japon achète déjà 483 000 barils/jour à l'Iran. Mais Téhéran devra sans doute revoir ses prix à la baisse.

Une des échappatoires possibles à l'embargo, a précisé sous couvert de l'anonymat un haut responsable de l'administration, est qu'il ne s'appliquera pas aux filiales des firmes américaines si celles-ci prennent leurs principales décisions de manière «totale et indépendante» de leur maison-mère. Ce critère est très difficile à apprécier.

Lorsque, dans une première étape, le président Clinton avait interdit en mars aux entreprises américaines de participer au développement des gisements de pétrole iraniens, l'administration avait aussi présenté cette mesure comme une pression indirecte sur Moscou.

La démonstration de vertu des États-Unis n'a convaincu ni la Russie ni la Chine de renoncer à vendre des centrales nucléaires à l'Iran.

Pour donner plus de poids à ses avertissements, à une semaine de sa rencontre au sommet avec Boris Eltsine à Moscou, Bill Clinton a qualifié dimanche d'«inquiétantes» les informations selon lesquelles la Russie envisage de vendre à l'Iran une centrifugeuse capable de fournir de l'uranium enrichi de type militaire.

Cadavres déterrés au Rwanda?

Kigali (AFP) — Les militaires de l'opération des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) accusent l'Armée patriotique rwandaise (APR), dans un rapport confidentiel que des journalistes ont pu voir hier à Kigali, de déterrer et évacuer des cadavres du camp de Kibeho afin de dissimuler la vérité sur le bilan réel du massacre du 22 avril.

L'objectif de cette opération est notamment de «discréditer» la MINUAR, dont les soldats et les observateurs militaires avaient fait état de plusieurs milliers de personnes tuées à Kibeho, par balles, machettes ou piétinées dans la panique.

Le gouvernement et son armée affirment qu'environ 300 déplacés hutus avaient été tués après que des miliciens cachés parmi eux eurent «provocés» les militaires en les attaquant.

Jeudi, le président de la République, pasteur Bizimungu, avait annoncé la création d'une commission d'enquête indépendante, afin de faire la lumière sur les circonstances du massacre. Il avait aussi ordonné l'exhumation immédiate des cadavres des victimes, afin d'en faire le compte. Les premières conclusions de cette opération avaient fait état de 338 corps découverts dans les fosses communes dont les emplacements avaient été in-

diqués par les soldats de la MINUAR et ceux de l'APR.

L'organisation humanitaire Médecins sans Frontières - France, qui avait estimé le nombre de victimes à plusieurs milliers, a maintenu cette estimation, sans pouvoir indiquer où se trouvaient les autres charniers. Certaines sources avaient affirmé que les corps avaient été jetés dans des latrines.

Un journaliste de l'AFP qui avait traversé le camp de Kibeho en voiture dimanche en fin d'après-midi avait vu des Rwandais creuser des fosses qui dégageaient une forte odeur de chair en décomposition.

Un soldat de la MINUAR avait indiqué que l'on était en train d'inhumier dans des fosses plus profondes les corps retirés la semaine dernière des fosses communes.

Mais dans leur rapport quotidien, les militaires de la MINUAR affirment lundi que l'APR profite de la nuit pour déterrer les corps des victimes et les transporter par camion vers d'autres sites, sur la route reliant le camp de Kibeho à Butaré, à une trentaine de km à l'est. Depuis la visite très médiatisée du président et de son gouvernement, cette route était interdite aux civils, notamment aux journalistes, seule la MINUAR étant autorisée par l'APR à l'emprunter.

Culottée.



Saab 900 S

399\$/mois (36 mois) Peu importe l'angle que vous prenez pour aborder la Saab 900 S, une évidence s'impose, elle est beaucoup moins chère que vous ne le pensiez: à partir de **27 499\$**. Et c'est sans compter les rétroviseurs chauffants télécommandés, la ventilation filtrée, le système antivol télécommandé, les sièges avant chauffants, les lave/essuie-phares et beaucoup d'espace de rangement. Ne vous attendez pas à moins de la part d'une Saab.

LE CHOIX N° 1 À MONTRÉAL
Venez voir notre unique salle de montage

SAAB de Decarie
5400 BOUL. DÉCARIE MONTRÉAL, 483-5555

É D I T O R I A L

M. Charest dans les limbes

Gilles Lesage

Confirmé chef du Parti conservateur, en fin de semaine, Jean Charest semble avoir réussi facilement la première des trois étapes de sa longue marche vers le retour au pouvoir à Ottawa. Mais il est encore dans les limbes et n'est pas près d'en sortir.

Il est vrai que la presque totalité des délégués au congrès de Hull — le premier depuis la cinglante défaite qui n'a laissé que deux députés conservateurs aux Communes — ont entériné le choix du député de Sherbrooke. De même, la refonte des structures du PC s'est faite dans le sens souhaité par le successeur de Brian Mulroney et Kim Campbell. Si, donc, le premier de ses trois grands R — la restructuration — s'est réalisé en un an à peine, il n'y a pas de raison pour que les deux autres ne suivent pas également sans encombre. Toutefois, la reconstruction du programme et des alliances est une tâche colossale qui, pour l'heure, laisse loin dans l'ombre un éventuel retour au pouvoir.

Si M. Charest s'est hissé sans coup férir à la tête d'un parti moribond, c'est que personne d'autre ne voulait se donner la peine de tenter de le ressusciter. Mais dès qu'il touche à l'essentiel, les obstacles se dressent et se multiplient. Ce qui a fait la bonne fortune de M. Mulroney, il y a dix ans, c'est son alliance malaisée entre les nationalistes québécois et les provincialistes de l'ouest. Ne pouvant concilier des aspirations aussi divergentes, le PC s'est fracturé, donnant naissance au Bloc québécois d'une part, au Reform Party de l'autre.

Depuis un an et demi, rien ne permet de croire que le PC puisse retrouver rapidement sa stature de parti dit national ou pancanadien. Au contraire, M. Chrétien navigue de telle sorte que, en pigeant sans vergogne dans l'héritage conservateur et en conjuguant habilement un discours résolument centriste, il semble s'installer pour un bon moment à titre de seul parti ayant des assises de Terre-Neuve à Vancouver. Comme il se doit, le Bloc s'incruste au Québec et le Parti réformiste ne réussit

pas à s'implanter vraiment à l'est du Manitoba.

En principe, cela laisse plus de latitude à un parti de centre droit comme le PC, qui se complait mollement entre les extrêmes que représenteraient les méchants socialistes du NPD et les affreux libéraux de M. Chrétien. Mais le ressentiment envers M. Mulroney reste si vif dans l'ouest, la polarisation est si vive au Québec, que M. Charest aura fort à faire pour se faufiler et faire valoir son programme, quand il en aura un.

En attendant, comme on l'a vu en fin de semaine, il est très tentant d'importer des États-Unis des pseudo-solutions que les républicains tentent d'imposer à leurs concitoyens sur la taille et le rôle de l'État. Non seulement ces essais dangereux ne correspondent nullement à la situation canadienne, mais les inculquer ici serait jouer avec le feu et courir après le désastre. Que les jeunes conservateurs voient dans ces élucubrations la panacée au mal canadien, il y a de quoi s'inquiéter pour un parti qui cherche son avenir dans le rétroviseur.

L'attrait du populisme primaire reste fort dans les sociétés aux prises avec des problèmes de plus en plus complexes et insolubles à court terme. Mais ce n'est pas en recourant aux recettes éprouvées des libéraux — empruntées en bonne partie des conservateurs si honnis — ou aux slogans creux des réformistes de l'ouest, que M. Charest trouvera la voie étroite de la crédibilité et de la confiance populaire. Il est vrai que son parti a recueilli plus de deux millions de votes en 1993. Mais le test hivernal des partielles a été terriblement cruel: même en terrain fédéraliste fertile, le secret de la bleue est disparu avec la déchéance de M. Mulroney.

On peut admirer la persévérance et la ténacité du jeune chef ambitieux du PC, mais son rejeton, en dépit des apparences, reste enfoui profondément dans les limbes. C'est pire, en un sens, que l'enfer ou le purgatoire.

Gare à la
tentation de
l'extrême
droite.

Le pauvre et le politicien

Jean-Robert Sansfaçon

Le premier ministre Jean Chrétien a raison sur un point: si on se fie à l'étude très médiatisée mais non moins arbitraire du Conseil national du bien-être social, le Québec est la province qui compte le pourcentage le plus élevé de «pauvres» au pays, soit 20,7% de sa population en 1993. Mais les choses ne sont pas aussi simples. D'abord, il y a ces fameux seuils de pauvreté qu'on continue d'utiliser parce qu'ils sont spectaculaires, mais qui ne veulent rien dire. À titre d'exemple, un parent et son enfant sont considérés comme «pauvres» par le Conseil du bien-être si leur revenu est de moins de 21 000 \$. Pourquoi ce montant plutôt qu'un autre? La question se pose puisqu'à partir de la même étude, on peut conclure que le nombre de «pauvres» est moitié moins important quand il est calculé à partir d'un seuil fixé aux trois quarts des montants actuels (exemple, à 15 800 \$ pour la même famille monoparentale).

Dernier détail, ces calculs ne tiennent compte ni du taux d'imposition plus bas pour les familles à revenus modestes du Québec, ni du fait que le prix des logements est dramatiquement plus élevé à Toronto et Vancouver qu'à Montréal. Tout cela n'enrichit personne, mais ça permet de nuancer.

Si M. Chrétien avait voulu dépasser le niveau sous-sol du discours politique, il se serait donné la peine de nous offrir d'autres renseignements qui prouveraient que les Québécois sont vraiment des petits riens tout nus enrubbés de rouge. Malheureusement, toute difficile qu'elle soit, notre situation n'est pas aussi terrible que ce que le premier ministre laisse entendre. En ce qui a trait au PIB ou au revenu personnel *per capita* par exemple, ou encore au revenu familial moyen,

pour ces trois facteurs essentiels, le Québec se classait au quatrième rang des provinces canadiennes en 1993, pas au dernier rang. Ce qui ajoute à nos doutes entourant la valeur de l'étude du Conseil du bien-être. Il y a dans le discours qui entoure la pauvreté une bonne part de vrai, ce drame vécu par des milliers de Canadiens, mais aussi une part de fiction qui sert tantôt les intérêts des uns, tantôt ceux des autres. On devine où loge celui d'un premier ministre en campagne référendaire. Malheureusement, une telle démagogie ne suffit pas pour expliquer pourquoi trente années de «fédéralisme rentable», la plus grande partie du temps sous la gouverne des libéraux, n'ont pas suffi à réduire la pauvreté. À titre de résidents d'une province moins riche, les Québécois ont sans doute reçu plus en transferts de toutes sortes qu'ils n'ont versé en impôts. Mais c'est l'Ontario, province de la capitale nationale, qui a profité le plus du développement qui donne du travail et réduit la pauvreté.

En promettant de réduire les transferts aux individus et aux régions pour se concentrer sur l'aide au développement des entreprises de pointe, le gouvernement de M. Chrétien menace d'accentuer les écarts et de nuire aux efforts des provinces dans leur lutte à la pauvreté.

À ce jour, les réformes sociales du gouvernement fédéral ont eu pour seul résultat de déplacer les gens d'une liste de chômeurs à une liste d'assistés sociaux. Il n'est pourtant pas besoin d'être «séparatistes» pour savoir que les provinces sont mieux placées qu'un gouvernement central pour imaginer les solutions les plus susceptibles de répondre aux besoins de leurs citoyens; pourquoi M. Chrétien se refuse-t-il à l'admettre?

L E T T R E S

NCT, TPQ et CALQ

À la suite de l'article de M. Lévesque publié dans *Le Devoir* du 28 mars dernier et intitulé «Faut-il tuer le TPQ ou la NCT?», le Conseil des arts et des lettres du Québec souhaite faire une mise au point quant à certaines allégations qui y sont avancées.

Le Conseil tient à démentir toute information qui porterait à croire qu'il a en sa possession ou qu'il existe un quelconque dossier ou un quelconque document, provenant de l'interne ou du milieu, qui circulerait et ferait l'objet d'une étude, d'un examen ou d'une analyse remettant en cause, dans leur formule actuelle, la Nouvelle Compagnie Théâtrale (NCT) et le Théâtre Populaire du Québec (TPQ). Le Conseil dément également toute information qui porterait à croire qu'il a l'intention de répartir ailleurs les subventions que reçoivent ces deux compagnies, que ce soit en faveur du Théâtre du Nouveau Monde ou de tout autre organisme de théâtre.

Dans la foulée de la politique culturelle du Québec, le Conseil des arts et des lettres du Québec a réaffirmé sans nuance le bien-fondé du principe de

l'évaluation des organismes artistiques par les pairs. Il entend donc continuer à mettre en œuvre un mode de gestion qui permette que soient préservées les règles d'équité et de transparence pouvant assurer une évaluation juste de l'ensemble des organismes.

La prochaine évaluation, menée pour la première fois par le Conseil à l'échelle du Québec, prendra appui sur des considérations artistiques et administratives largement cautionnées par le milieu à l'occasion de la consultation sur la révision de ses programmes d'aide financière.

À ce stade-ci, le Conseil ne peut présumer ni anticiper de la nature des recommandations qui résulteront de cette prochaine évaluation. Enfin, bien qu'il soit contraint d'évoluer dans un contexte économique difficile, le Conseil n'entend pas mettre cette dimension au premier plan des enjeux de cette évaluation.

Roland Sasseville
Directeur général adjoint et directeur de l'aide aux artistes professionnels et aux organismes artistiques pour l'ouest du Québec
Conseil des arts et des lettres du Québec
Montréal, 10 avril 1995

Jeunes à haut risque

Félicitations à Jean-Robert Sansfaçon pour son excellent éditorial intitulé «Crimes d'enfants», paru dans *Le Devoir* du 8 avril dernier. J'ai bien aimé le sobre réalisme avec lequel il a traité de ce triste événement où trois jeunes ont brutalement assassiné deux personnes âgées respectées, et au contact desquelles ces trois adolescents auraient pu apprendre tant de choses! Ce n'est pas désespérer que de dire, comme il le fait, qu'à 15 ans, il est déjà tard pour intervenir. Trop tard? Nous espérons que non, car c'est souvent à cet âge malheureusement qu'ils viennent en contact avec nos services. Mais c'est dès la tendre enfance qu'il nous faut dépister ces jeunes à haut risque et les aider. M. Sansfaçon affirme aussi une vérité que l'on n'entend pas assez, lorsque se produit un événement aussi triste et bouleversant: «C'est être bête, c'est terrible, c'est notre responsabilité.» Merci de l'avoir rappelé.

Laurier Bourcier
Coordonnateur
Secteur protection et jeunes contrevenants
Montréal, 10 avril 1995



REPRISE

O P I N I O N

L'enseignement des mathématiques au secondaire

HÉLÈNE DESJARDINS
Enseignante de mathématique
au secondaire
Collège de
Sainte-Anne-de-la-Pocatière

Le ministère de l'Éducation du Québec est à remanier les programmes de mathématique au secondaire. Actuellement, le «nouveau» programme de mathématique 116 est enseigné depuis septembre 1993 en première secondaire; les écoles ont mis en application le 216, 2^e secondaire, en septembre dernier et le ministère s'apprête à sortir le programme réaménagé de 3^e secondaire sous peu.

Depuis la mise en application des nouveaux programmes de mathématique, il y a une dizaine d'années, les enseignants ont dénoncé à plusieurs reprises la faiblesse de l'enseignement des mathématiques en 3^e secondaire.

Ce programme de 314, qui accorde quatre crédits au lieu de six crédits comme dans les autres degrés du secondaire, limite l'enseignement mathématique à un minimum de contenu surtout en algèbre. Ce degré accuse un retard qu'il faut rattraper en 4^e et en 5^e secondaire. Les notions vues durant ces deux dernières années sont tellement nombreuses qu'elles ne peuvent être vraiment assimilées par l'élève moyen. On doit se contenter de l'essentiel: la théorie. La pratique par les exercices est souvent escamotée faute de temps: programme oblige!

Les élèves n'apprécient guère cette situation, les enseignants encore moins. Les conséquences sont nombreuses et dramatiques: manque de suivi dans les cours de mathématique si peu nombreux en 3^e secondaire (dans certaines écoles quatre cours sur neuf jours); découragement des élèves de 4^e et de 5^e secondaire, souvent incapables d'assimiler

tant de contenu dispensé en si peu de temps; perception négative des mathématiques chez les élèves et même chez les enseignants d'autres disciplines qui ne comprennent pas l'origine de cette situation stressante chez les élèves; manque de préparation et taux d'échec élevé chez les élèves qui choisissent les cours de mathématique au cégep; désintérêt des élèves pour les mathématiques et les sciences comme perspective de carrières pourtant essentielles à l'avenir de notre société québécoise; d'autres conséquences plus humaines telle la perte de l'estime de soi chez les élèves qui échouent en grand nombre à cause de ces programmes mal équilibrés; et j'en passe.

Au moment du remaniement en 3^e secondaire, nous avons espéré que les concepteurs du programme de mathématique tiendraient compte des nombreuses recommandations faites par l'Association des enseignants de mathématique, le GRMS (Groupe des responsables de la mathématique au secondaire).

Depuis 10 ans, le GRMS a écrit aux différents ministres (Ryan, Pagé) et a présenté un mémoire (en 1988) faisant état des difficultés graves vécues avec ce programme de 314. Lors des rencontres avec les représentants du ministère, ils ont insisté pour obtenir un programme de Mathématique 316, (le 6 à la fin du numéro de cours indique le nombre de crédits et souvent le nombre de cours enseignés par semaine ou cycle-semaine tandis que le 3 au début indique de quel degré il s'agit).

Pourtant, aux dernières nouvelles, le ministère s'apprête à publier un programme remanié de... Mathématique 314! Cela signifie que les malaises qui prévalent depuis des années vont durer encore longtemps. Entre-temps, c'est toute une génération qui n'aura pas le plaisir, comme

nous, de «prendre le temps» d'aimer les maths.

Allez voir dans les écoles ce qu'on pense d'un cours de Mathématique 314. Les mieux placés pour vous en parler sont les enseignants. Ils veulent un 316, mais aux prises avec leurs problèmes quotidiens, ils n'ont pas le temps d'exprimer leurs insatisfactions. Et puis, leur association l'a déjà fait pour eux; peut-être que cette fois ça marchera.

Encore mieux placés pour vous en parler, ce sont les élèves. Ils sont d'accord pour dire qu'en 3^e secondaire ils sont «B.S.» (C'est molo, on ne voit pas grand-chose); mais qu'en 4^e secondaire, tout à coup, il faut se dépêcher, le programme est chargé; les notions sont vues à toute vapeur, on les survole; pas le temps d'approfondir. Comme ces notions sont nécessaires pour la compréhension de celles de 5^e secondaire, les difficultés vont en grandissant. Au cégep, les connaissances de base de nos pauvres élèves sont loin d'être suffisantes pour rencontrer les exigences des cours de niveau collégial. Et les professeurs de mathématique du collégial déplorent le nombre effarant d'échecs et d'abandons dans leurs cours.

Il y a un malaise dans la formation mathématique de nos élèves depuis 10 ans. Comment nier que la formation de base qu'ils reçoivent au secondaire est défaillante? Il faut une plus juste répartition dans les programmes de mathématique au secondaire, et c'est avec le 316 que commencera ce meilleur équilibre de l'effort. Tout le monde est d'accord, sauf le ministère de l'Éducation. Je ne comprends pas.

Si le ministère persiste dans sa décision de présenter un programme de Mathématique 314 remanié, applicable en septembre 1995, sans apporter de solutions aux insatisfactions actuelles, nous manquons le bateau pour un bout de temps.

À P R O P O S

...de l'expérience au travail (2)

La proportion de femmes présentes dans la population active est passée de 23% en 1953 à 58% en 1993. L'augmentation est en grande partie attribuable aux femmes âgées de 25 à 54 ans. Suivant leur exemple, les femmes plus jeunes comptent presque autant d'années de travail que les hommes. Par conséquent, lorsqu'elles auront à leur tour plus de 55 ans, leur situation sera bien différente de celle des femmes qui se trouvent dans ce groupe d'âge aujourd'hui. En particulier, le fait d'élever une famille aura un effet beaucoup moins marqué sur l'expérience totale des jeunes femmes d'aujourd'hui. Tant que les femmes travaillent moins que les

hommes, peu importe le groupe d'âge, l'écart au chapitre de l'expérience s'accroît au lieu de diminuer. Mais chaque nouvelle génération de femmes demeure plus longtemps sur le marché du travail, de sorte que l'écart entre les hommes et les femmes rétrécit d'une génération à l'autre. De nouvelles tendances observées chez les hommes, par exemple prendre leur retraite à un plus jeune âge et quitter la population active pour s'occuper de leurs jeunes enfants, peuvent également contribuer à réduire l'écart global entre les hommes et les femmes sur le plan de l'expérience. *Le Quotidien, Statistique Canada, mars 1995.*

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration FRANÇOIS THOUIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAFON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARRIGAN

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

L'heure du diagnostic

Notre régime d'assurance-maladie a-t-il vu ses beaux jours?

CLAUDE CASTONGUAY

Les urgences sont de plus en plus bondées, les listes d'attente s'allongent et les fermetures de lits et de services se multiplient.

Pourtant, le pire des compressions budgétaires reste encore à venir. Au cours des quatre prochaines années, les coupures déjà annoncées vont s'élever à plus d'un milliard de dollars.

A compter de 1996, lorsque l'ampleur des réductions dans les paiements de transfert du gouvernement fédéral sera connue, il est plus que probable que de nouvelles coupures viendront s'ajouter.

La pression sur le système s'annonce énorme d'autant plus que la demande de soins augmente d'année en année avec le vieillissement de la population. Le risque de détérioration sérieuse avec baisse dans l'accessibilité et réduction de la qualité des soins ne semble-t-il pas très élevé?

Face à cette perspective, le ministre de la Santé a lancé, de concert avec les régions régionales, une opération de reconfiguration du réseau des établissements de santé. Dans les centres urbains, des hôpitaux vont être fusionnés, certains vont perdre leur statut universitaire et d'autres vont être fermés.

En contrepartie, l'accent va être placé sur la médecine et la chirurgie d'un jour et sur les soins à domicile. Bien que ces changements soient essentiels, ils ne vont pas s'effectuer sans d'énormes résistances. Aussi, faut-il prévoir que leurs effets sur les coûts ne se feront sentir que lentement et graduellement. Rappelons, à titre d'exemple, qu'il était fortement question d'améliorer les soins à domicile il y a plus de 20 ans. Mais comme un tel changement d'orientation aurait dérangé les habitudes acquises et l'équilibre entre les intérêts des divers personnels en cause, pratiquement tout reste encore à faire dans ce domaine!

Il ne faut donc pas se surprendre d'entendre plusieurs personnes préconiser des réductions dans la gamme des services couverts par le régime public et l'imposition de frais modérateurs.

Ces prises de position trouvent d'ailleurs des appuis chez certains professionnels de la santé pour qui la reconfiguration des établissements et le virage ambulatoire risquent d'être trop dérangeants. Avec raison, les gens sont de plus en plus inquiets, particulièrement les personnes âgées. En plus de l'accessibilité et de la qualité qui sont menacées, ils craignent que l'on ne s'oriente vers la désassurance.

Il faut avec eux se demander si notre régime d'assurance-maladie a

vu ses beaux jours et si, irrémédiablement, nous nous dirigeons vers un retour au passé. Il s'agit là d'un danger bien réel mais qui, à mon avis, peut encore être évité.

Il faut d'abord rappeler que nous dépendons plus par capita pour nos services de santé que partout ailleurs au monde sauf aux États-Unis.

Si nous nous comparons à nombre de pays où l'ensemble de la population a accès à des soins de qualité, nous avons de la marge. De ce point de vue, il n'est donc pas irréaliste de croire qu'un régime universel de soins de qualité accessibles à tous puisse être maintenu au Québec malgré les compressions budgétaires.

Pour atteindre un tel objectif, quelles mesures devrions-nous prendre? Tout d'abord, notre gouvernement devrait se donner comme objectif de hausser notre système de santé au niveau des pays les plus performants en termes d'accessibilité, de qualité et d'efficacité. Pour nous, Québécois, qui nous sommes longtemps vantés d'avoir le meilleur régime au monde, voilà un défi auquel tous se rallieraient sans hésitation. Pour ceux qui cherchent des projets de société, en voilà un authentique.

Il n'est pas irréaliste de croire qu'un régime universel de soins de qualité puisse être maintenu malgré les compressions budgétaires.

La poursuite d'un tel objectif exigerait en premier lieu que tous les intéressés, c'est-à-dire l'ensemble de la population, soient mis dans le coup. Par différentes mesures, tous les citoyens devraient être appelés à assumer une plus grande part de responsabilité dans la conservation de leur santé et dans l'utilisation judicieuse des services.

A ces fins, une meilleure information s'impose. Les citoyens devraient en outre participer davantage dans le choix des traitements qui s'offrent à eux. Quant à ceux qui d'une façon ou d'une autre choisissent d'exposer leur santé à des risques exagérés ou abusent des services, ils devraient être appelés à assumer les conséquences financières de leur comportement.

Au niveau des établissements de santé (hôpitaux, CLSC, etc.) la constitution de véritables réseaux s'impose. Le système actuel selon lequel la majorité des établissements fonctionnent de façon isolée n'a plus sa place.

Dès que possible, chaque établissement devra faire partie d'un réseau et fonctionner de façon intégrée et coordonnée avec les autres composantes du réseau. Ce n'est qu'ainsi que la mission de chaque établissement pourra être précisée et que les déboulements encore trop nombreux pourront être éliminés. Mais ce qui est tout aussi important, ce n'est qu'ainsi que des programmes de soins et services continus et complets pourront être dispensés.

Au niveau de la production des soins, un arsenal de moyens visant à accroître l'efficacité et la productivité va devoir être déployé. Nous pou-

rons d'ailleurs bénéficier à ce sujet de l'expérience déjà acquise dans plusieurs pays de niveau de vie comparable qui ont déjà modifié l'organisation et le fonctionnement de leur système de santé. Parmi les moyens à mettre en œuvre, il faudrait:

■ introduire, tout en maintenant le caractère public des établissements, des éléments de concurrence dans le système;

■ offrir des incitatifs financiers liés à la livraison de services et à l'obtention de résultats;

■ rémunérer les médecins selon des modes conformes aux objectifs visés;

■ faire appel aux techniques modernes de gestion, tel le *Managed Care*, axées sur l'efficacité et la productivité.

Evidemment, de telles façons de faire vont exiger des changements d'attitude et de comportement de la part des professionnels et des personnels à tous les niveaux. De là l'importance de faire en sorte que le sauvetage de l'assurance-maladie soit un véritable «projet de société». Autrement, l'érosion de notre système aux plans de l'accessibilité, de la couverture des soins et de leur qualité va inévitablement se poursuivre.

A l'origine, les deux niveaux de gouvernement ont été impliqués dans la mise en œuvre de l'assurance-maladie. En offrant de partager pour moitié les coûts, le gouvernement fédéral a exercé une pression irrésistible sur les gouvernements des provinces pour qu'ils s'engagent dans la voie de l'universalité et de l'accessibilité.

Aujourd'hui, la très grande majorité des Québécois reconnaît le bien-fondé d'un régime public d'assurance-maladie et y est profondément attaché. Le gouvernement qui voudrait le démanteler s'engagerait dans la voie du suicide. Au plan politique, l'assurance-maladie n'est donc pas en danger au Québec et le rôle de défenseur et de protecteur de l'intégrité du régime que se donne l'Ontario relève beaucoup plus du paternalisme et de l'opportunisme.

Si la survie du régime est en danger, la raison principale en est certainement la réduction du financement public et notamment le désengagement du gouvernement fédéral de ce financement.

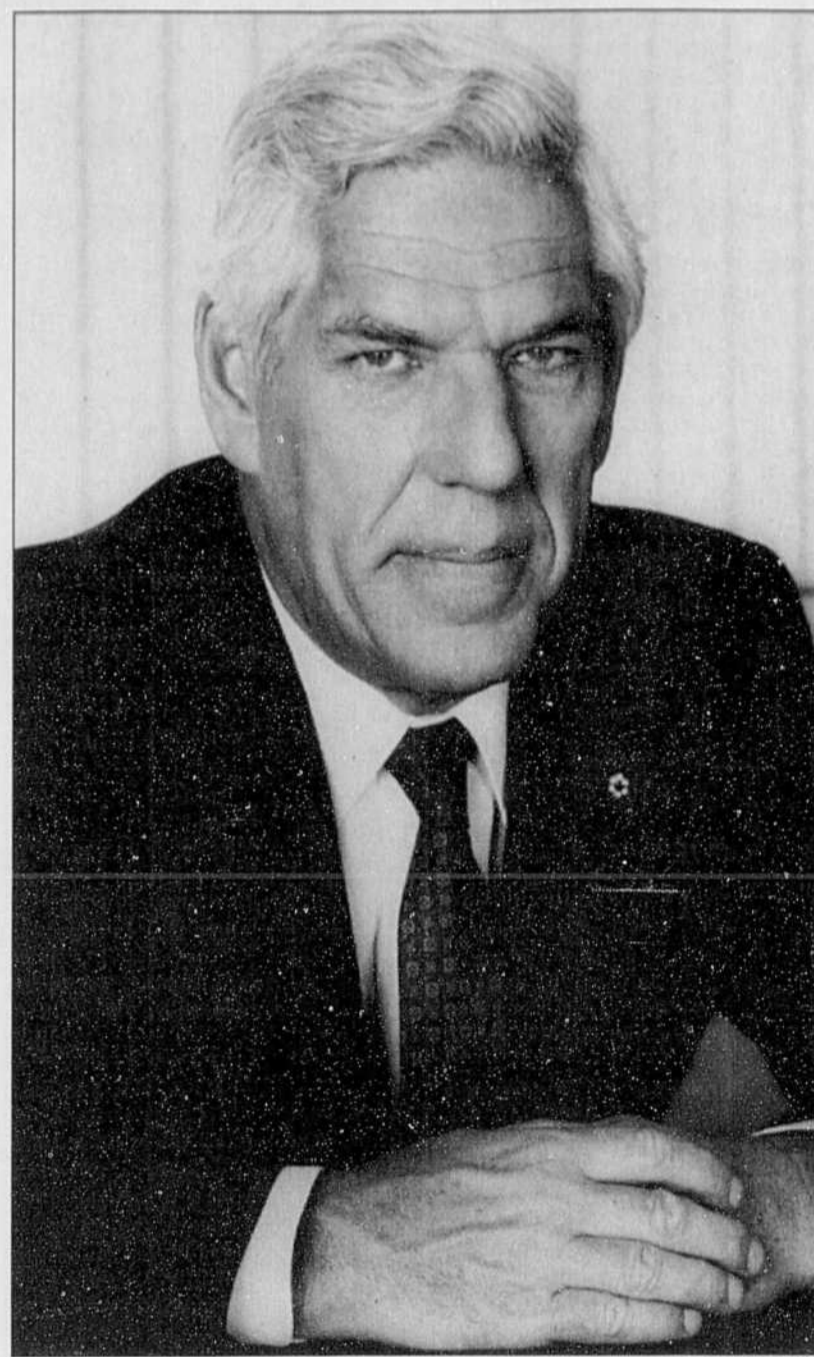
En conséquence, on devrait s'attendre de la part d'Ottawa à une attitude fondée sur la compréhension et le désir de participer positivement à la mission quasi impossible qui confronte les provinces.

Au lieu d'assumer un rôle de régulateur rigide et d'appliquer de façon dogmatique les critères du régime, comme si rien n'avait changé depuis 25 ans, le gouvernement fédéral devrait en toute décence s'engager à collaborer positivement avec les gouvernements des provinces. Voici quelques avenues dans lesquelles il aurait avantage à s'engager:

■ favoriser un large échange d'information sur des moyens déjà éprouvés d'améliorer la productivité et l'efficacité du système;

■ participer au développement de modalités de financement axées sur la productivité et l'efficacité;

■ établir une caisse d'aide à la restructuration afin de faciliter et accélérer les changements qui s'impo-



Claude Castonguay

PHOTO ARCHIVES

sent. La création d'une telle caisse permettrait de tenir compte du fait que les effets positifs résultant du changement sont souvent précédés d'une hausse temporaire dans les coûts. Envisagée sous un autre angle, une caisse d'aide sera tout aussi justifiée que le programme des infrastructures de trois milliards \$;

■ identifier de concert avec les gouvernements des provinces, au lieu de se réserver un rôle d'arbitre, les services considérés comme étant non essentiels et pouvant être exclus de la couverture du régime. Il ne fait aucun doute que certains soins ou services pourraient être exclus sans pénaliser qui que ce soit, d'autant plus que pour favoriser les soins ambulatoires, on devra couvrir davantage certains services à domicile.

Enfin, il me semble qu'il y aurait également lieu dans un tel contexte de revoir la question de l'imposition d'un ticket ou de frais modérateurs sur des soins bien identifiés où il y a manifestement des abus. Il ne faut surtout pas envisager la question d'un point de vue purement idéologique mais plutôt comme un aspect du régime qui peut légitimement être analysé de façon objective. Les contribuables, lourdement taxés, ont le droit d'insister pour que leurs impôts soient utilisés de façon judicieuse et que les abus soient réprimés.

A ce sujet, on pourrait examiner les résultats obtenus par l'imposition d'un ticket de 2 \$ dans le régime d'assurance-maladie pour les personnes âgées. A ma connaissance, personne ne s'est plaint d'être privé de médicaments à la suite de l'imposition de cette mesure.

Par contre, selon les renseignements que j'ai pu obtenir, la consommation aurait baissé de façon significative. On peut même supposer que le ticket a contribué à réduire la consommation excessive chez trop de personnes âgées. On pourrait également analyser les résultats obtenus dans les pays européens.

Rien dans le plan d'action qui précède n'est impossible à la condition que tous tirent dans la même direction. Aussi, alors qu'il est encore temps, il faut souhaiter que nos dirigeants politiques aux deux paliers de gouvernement s'engagent dans la voie d'un dialogue constructif. Après tout, c'est de la santé des citoyens dont il s'agit.

Tous ceux qui au Québec sont impliqués d'une façon quelconque dans notre système de santé devraient également assurer le ministre de leur support et de leur collaboration. L'avenir de notre système de santé le demande.

se et que les abus soient réprimés. A ce sujet, on pourrait examiner les résultats obtenus par l'imposition d'un ticket de 2 \$ dans le régime d'assurance-maladie pour les personnes âgées. A ma connaissance, personne ne s'est plaint d'être privé de médicaments à la suite de l'imposition de cette mesure.

Par contre, selon les renseignements que j'ai pu obtenir, la consommation aurait baissé de façon significative. On peut même supposer que le ticket a contribué à réduire la consommation excessive chez trop de personnes âgées. On pourrait également analyser les résultats obtenus dans les pays européens.

Rien dans le plan d'action qui précède n'est impossible à la condition que tous tirent dans la même direction. Aussi, alors qu'il est encore temps, il faut souhaiter que nos dirigeants politiques aux deux paliers de gouvernement s'engagent dans la voie d'un dialogue constructif. Après tout, c'est de la santé des citoyens dont il s'agit.

Tous ceux qui au Québec sont impliqués d'une façon quelconque dans notre système de santé devraient également assurer le ministre de leur support et de leur collaboration. L'avenir de notre système de santé le demande.

L'hydroélectricité

Toujours la meilleure option environnementale

DANIEL DUBEAU

Vice-président
Environnement, Hydro-Québec

Dans *Le Devoir* du 19 avril dernier, les auteurs (un groupe de travail de l'UQAM) du texte intitulé «Le thermomètre planétaire» s'interrogent sur la contribution des réservoirs hydroélectriques aux émissions de gaz à effet de serre. Cette interrogation mérite une mise au point, d'autant plus actuelle à la conclusion de la conférence internationale de Berlin traitant de ce sujet.

Depuis cinq ans, Hydro-Québec mène, en collaboration avec plusieurs universités, un programme de recherche sur les émissions de gaz à effet de serre des réservoirs hydroélectriques.

A la suite des recherches les plus récentes, Hydro-Québec arrive à la conclusion suivante: en tenant compte des émissions des réservoirs et de celles reliées à la construction des barrages, les émissions de la filière hydroélectrique sont environ 25 fois moins grandes que celles de centrales thermiques modernes au gaz naturel.

Ces recherches ont d'ailleurs mené à la présentation de communications scientifiques en 1992 au Congrès mondial de l'air pur et à une publication dans la revue internationale *AMBIO* en 1993.

La controverse au sujet des émissions des réservoirs provient d'un enjeu particulier, celui des émissions de méthane.

En fait, les émissions des réservoirs sont approximativement réparties ainsi: 1% pour les émissions de méthane et 99% pour les émissions de gaz carbonique (CO₂).

Dans un scénario pessimiste où les émissions de méthane seraient effectivement doublées pour toute la superficie des réservoirs d'un projet, le chiffre d'émissions des réservoirs, de l'ordre de 4 g par mégajoule, passerait à environ 6 g par mégajoule (en équivalent de gaz carbonique).

Même dans ce scénario pessimiste, l'hydroélectricité produirait environ 20 fois moins d'émissions que des centrales au gaz naturel.

Selon le dernier bilan du ministère québécois des Ressources naturelles, le Québec était, en 1992, la province où les émissions de gaz carbonique par tête d'habitant étaient les plus basses au Canada.

Les émissions québécoises, par habitant, sont deux fois moindres que celles du Canada, et six fois moindres que celles de l'Alberta.

Cette performance est due pour l'essentiel, selon le ministère, au remplacement massif du chauffage au mazout par le chauffage à l'électricité.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et politique: Sylvain Blais, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Konrad Yakubski, Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Pré-court (pages éditoriales, responsable de la section Tourisme); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre, Cayouette (livres), Paule des Rivières, Robert Lévesque, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutrisac, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tremblay, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapleau (cartiviste); à l'information sportive: Yves d'Avignon, Denise Babin, Marie-Claude Petit (commis), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). **La Documentation:** Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). **LA PUBLICITÉ** Lucie Finsoneault (directrice), Yves Williams (superviseur, Aris publicités et annonces classées), Jacqueline Avril, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlène Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Suzanne Meecevic, Jacques A. Nadeau, Micheline Rueland, Monique Verreault (publicitaires); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon, Michèle Bouchard (secrétaire). **L'ADMINISTRATION** Henry Riad, c.n.a. (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Nathalie Perrier, Danielle Fonton, Danielle Ross, Linda Thériault (adjointe à l'administration). **LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE** Christiane Benjamin (directrice), Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachel Leclerc-Venne, LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES Guy-Renaud Kirouac (directeur), Christian Guy (superviseur à la promotion des abonnements). **LA PRODUCTION** Marie-France Turgeon (directrice de la production), Jean Lemay (directeur adjoint, production et informatique), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCormiers, Caroline des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Michèle Malenfant, Christiane Vaillant, Christian Vien, Olivier Zaidi. **LE CONSEIL DE LA FONDATION DU DEVOIR INC.** Marcel Couture (président), LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

Un débat confus

Une association politique entre un Québec indépendant et le reste du Canada est parfois présentée comme une remise en cause de l'option souverainiste elle-même

JEAN-MARC LÉGER

Conseiller en relations internationales

Signe de santé pour les uns, motif de préoccupation pour d'autres, le débat de nouveau engagé à propos de l'éventuelle association politique entre un Québec indépendant et le reste du Canada est présenté en certains milieux comme une possible remise en cause de l'option souverainiste elle-même. Aussi confus que bruyant, ce débat appelle, me semble-t-il, quelques observations et quelques précisions.

Le texte de 1980 encore actuel

Le principal document publié par le gouvernement du Québec dans la préparation du référendum de mai 1980 s'intitulait *La nouvelle entente Québec-Canada*. Ce texte (publié en décembre 1979) comprenait tout un chapitre sur le contenu et les institutions de l'union économique mais aussi de l'éventuelle association politique: conseil communautaire, commission d'experts (et secrétariat permanent), cour de justice, autorité monétaire, etc.

Il peut se révéler opportun et utile d'actualiser la formule envisagée en 1980; sur le fond, il n'y a ni innovation, ni rupture. Au reste, il semble que ce soit plus l'union économique que l'association politique qui intéresse et rassure l'opinion. Le paragraphe du récent rap-

port de la Commission nationale sur la possible association politique rejoint dans son esprit la proposition de 1980.

Dans les deux cas, la souveraineté est l'objectif fondamental et le préalable à toute future association.

L'établissement, entre deux pays voisins, de rapports étroits, la reconnaissance de zones d'intérêt commun et la mise en place d'institutions pour en assurer une gestion efficace sont de l'ordre naturel des choses. Le principe n'en a jamais été contesté au sein du mouvement souverainiste.

En revanche, on doit éviter que le souci louable d'écumenisme n'entraîne une dilution progressive de l'objectif: le rassemblement ne doit pas se réaliser au détriment de la clarté et de la cohérence.

L'obsession de ratisser large pourrait entraîner de redoutables compromis («tactiques»: on pourrait se retrouver avec les «22 conditions» de Jean Allaire ou une nouvelle version de «Meech plus». L'hydre du fédéralisme renouvelé n'a pas fini de se manifester sous des formes diverses et inattendues. Il faut être vigilant face au danger toujours présent de dérives.

Dans un débat de cette sorte, il importe de prendre garde aux exemples que l'on cite, aux précédents que l'on invoque. Ainsi, la facile et constante référence à l'Union européenne et au traité

de Maastricht ne va pas sans risques.

L'abandon logique de ces textes est en effet la création d'une fédération et non pas d'une confédération. Si l'opération devait aller à son terme (ce qui n'est plus aussi assuré, car l'opposition grandit dans plusieurs pays), elle aurait pour conséquence une large amputation de la souveraineté des pays concernés, notamment en matière d'affaires internationales, de politique économique, de politique sociale, de défense et de recherche, ces pays devenant alors assimilables aux États américains et aux cantons canadiens.

Ce n'est pas précisément l'objectif du combat souverainiste, depuis plus de 30 ans.

Que ce soit souverainement que l'on abandonne sa souveraineté ne représente qu'une assez piètre consolation. Ce serait pour le Québec tomber de Charybde en Scylla, troquer une fédération imposée ou subie pour une autre, choisie et acceptée.

Certains commentateurs invoquent «l'attachement des Québécois au Canada» comme l'un des facteurs de la résistance à l'option souverainiste.

Il est vrai qu'à côté des craintes liées à la sécurité financière, il existe chez une part des nôtres un obstacle d'ordre psychologique: c'est une sorte d'attachement viscéral moins à un espace qu'à des vocables lourds de sens

siècles, qui leur semblent résumer l'histoire et l'identité nationales, réaction aussi compréhensible que légitime.

Ce fut peut-être une faute d'abandonner au conquérant le nom même du pays qui pour beaucoup des nôtres résume encore aujourd'hui notre aventure collective, comme d'abandonner l'appellation de Canadiens français.

Ce ne sont pas «les Rocheuses» ni Terre-Neuve, mais une part de leur passé, de leur patrimoine, de leur identité qu'ils redoutent de perdre.

A leur insu, le nom emporte la chose: ce n'est pas l'espace qui leur importe mais l'histoire.

Français, pas simplement francophone

S'il est vrai que tous les habitants du Québec peuvent se prétendre Québécois, il n'y aurait pas de combat pour l'indépendance ni même pour l'autonomie, si cette terre n'était pas d'abord l'habitat de la nation française au Canada. C'est pour cette raison que le Québec affirme sa distinction et revendique la souveraineté.

Et lorsqu'il y parviendra, ce sera pour le bénéfice de la nation entière.

Avant d'être un territoire, le Québec est une histoire, dont une culture et une aventure collective. Il annonce le pays français à advenir, français et pas simplement francophone, car nous ne sommes pas seulement de langue mais d'origine française.

ACTUALITÉS

CHIRAC

Un discours d'une rare violence

SUITE DE LA PAGE 1

peu plus la donne de l'élection de dimanche prochain, puisque ni le socialiste Lionel Jospin, ni le RPR Jacques Chirac ne peuvent espérer devenir président sans une partie des voix du Front national qui a enregistré le 23 avril dernier son meilleur résultat à une élection présidentielle (15%).

Pendant que les syndicats célébraient la fête des travailleurs en rangs dispersés, entre 10 000 et 15 000 partisans du Front national ont défilé la mine réjouie devant la statue de Jeanne d'Arc comme ils le font chaque année. Entre la place Saint-Germain et celle de l'Opéra, ils étaient venus plus nombreux qu'à l'habitude écouter celui qui se pose en arbitre du second tour.

Dans un discours d'une rare violence truffé de métaphores bibliques, Jean-Marie Le Pen a répété que Jacques Chirac et Lionel Jospin sont «deux hommes de gauche, tous deux du parti de l'étranger». «Chirac, c'est Jospin en pire», a-t-il poursuivi avant de souligner, en ce 1er mai, que le Front National est maintenant le parti français qui possède la plus forte proportion d'électeurs ouvriers (27%), chômeurs (24%) et défavorisés (33%).

Il y en avait des ouvriers. Mais aussi des ménagères, des petits commerçants, des artisans et des retraités qui avaient profité de cette journée ensoleillée pour défilier derrière une pucelle à cheval suivie de 9 cavaliers en costumes d'époque. En bas golf, en bloomers ou en bleu de travail, plusieurs étaient venus accompagnés des enfants, des grands-parents et même du petit chien. Les manifestants se sont mis à huer lorsqu'il a dit au milieu du discours de leur leader, des militants masqués, juchés sur le balcon du Grand Hôtel et sur le toit de l'Opéra qui donnent sur la place, ont déroulé deux grandes bannières sur lesquelles on pouvait lire: «Non au racisme. A bas le Front».

Si une question fait l'unanimité parmi les sympathisants du Front National, c'est l'opposition à l'immigration. «80% de la criminalité vient de l'immigration», dit un fonctionnaire de police. Il s'apprête à représenter le Front National au poste de maire adjoint de sa ville, «envahie depuis peu par les Maghrébins», précise-t-il. Militant du Front national depuis deux ans, il a pourtant épousé une Espagnole.

Henri Page, 74 ans, soutient qu'il faut négocier avec les pays d'origine le retour des étrangers chez eux. Grand, les cheveux frisés et le teint très foncé, Henri Page est né au Sénégal où il retourne régulièrement. Il

est arrivé en 1967, a servi dans l'armée française et se considère comme français. «Nous ne sommes pas des extrémistes», ajoute-t-il. Plutôt minoritaire dans son genre, il votera socialiste au second tour: «pour se débarrasser de Chirac!»

Fils de bonne famille ou zonards au crâne rasé et en bottes cloutées, les jeunes sont nombreux dans le cortège. «Je suis venu, car j'en ai ras-le-bol de la corruption de droite comme de gauche», dit Albéric, un étudiant en commerce de 21 ans. Le Pen est le seul, dit-il, qui ose aborder «le sujet tabou de l'immigration». «La France, croit-il, est le pays qui accueille le plus d'immigrants au monde!» Quoique dise Jean-Marie Le Pen, Albéric votera Chirac au second tour.

A deux pas, Valéry Miller, 22 ans, est venu de Lille avec trois de ses copains de la faculté de droit. L'essentiel pour lui n'est pas l'immigration, mais la lutte contre la drogue qui fait des ravages dans sa région. Féroce-ment opposé au traité de Maastricht, il ne sait pas encore pour qui il votera dimanche.

Sans donner de consigne, Jean-Marie Le Pen annoncera mercredi, après le débat télévisé d'aujourd'hui, quel sera son vote personnel. D'ici là, il tentera probablement de faire monter les enchères afin d'obtenir un renforcement des mesures contre l'immigration ou pour le scrutin proportionnel qui permettrait une meilleure représentation du Front National. Depuis le premier tour de l'élection présidentielle, le Front National estime en effet représenter un Français sur cinq puisqu'il tient compte des 5% récoltés par Philippe de Villiers sur un programme nationaliste de droite.

En 1988, la majorité des voix de Jean-Marie Le Pen s'étaient reportées sur Jacques Chirac. Le chef du Front National avait alors donné pour consigne: «pas une voix pour François Mitterrand; pas un Français de cœur ne peut apporter sa voix à cet homme-là.» Il n'est pas sûr qu'il en soit de même cette fois-ci. Depuis quelques jours, la plupart des attaques du leader du Front National sont dirigées contre Chirac. Pour jeter de l'huile sur le feu, Le Pen a même qualifié Jospin d'«homme respectable». Il faut dire que Jacques Chirac a déjà dit que tout compromis avec le Front national serait «un pacte avec le diable» et que contrairement à Lionel Jospin, il est opposé à la représentation proportionnelle.

En 1995, Jean-Marie Le Pen semble avoir choisi de jouer l'ambiguïté, convaincu que plus l'élection sera serrée, plus elle servira les fins du Front national.

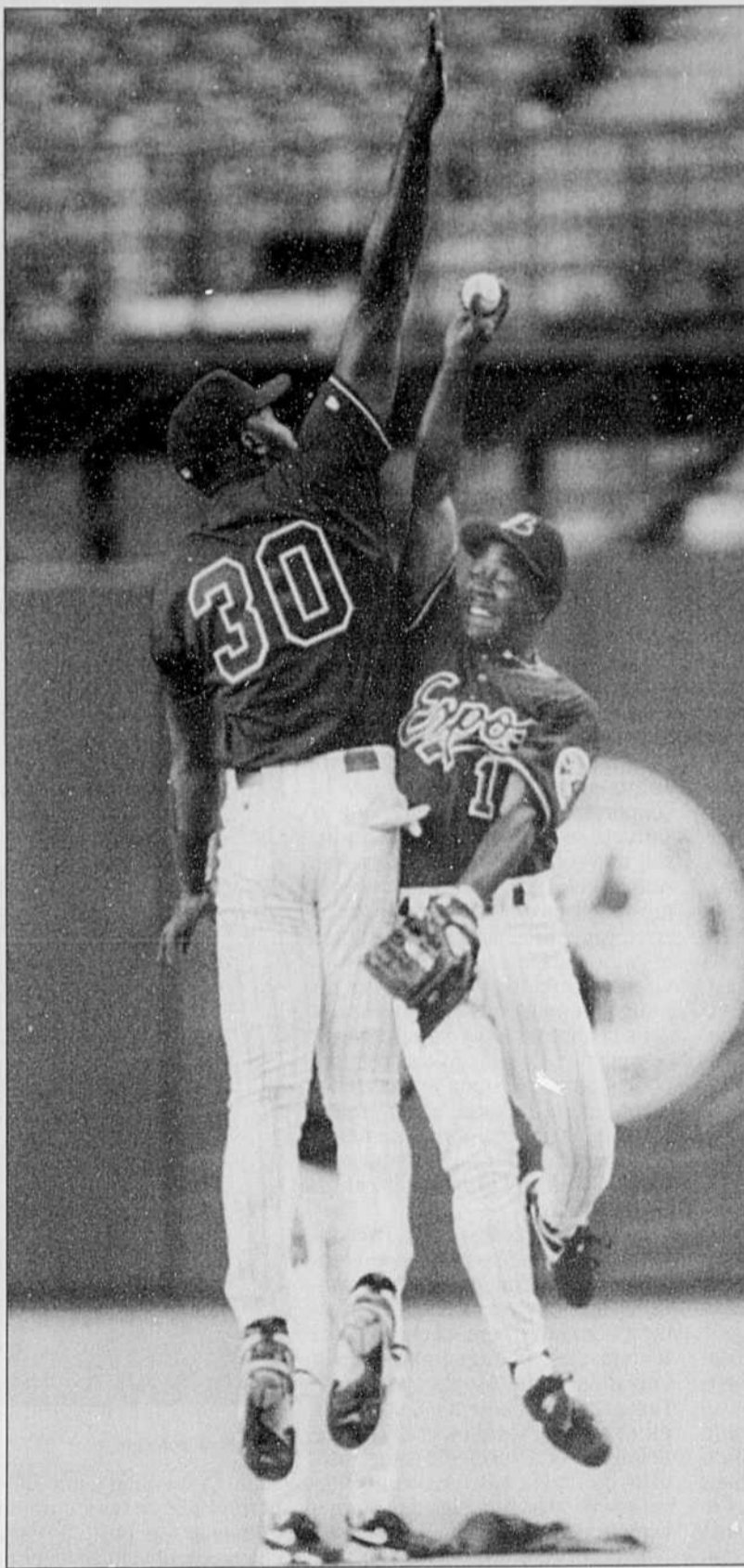


PHOTO JACQUES NADEAU

PLUTÔT HEUREUX LES EXPOS, qui entreprennent ce soir leur calendrier local contre les Mets de New York. En raison de l'élimination du Canadien au hockey, les premiers matchs des Z'Amours au très sympathique Stade olympique pourront non seulement accueillir des amateurs de hockey... mais, en plus, Felipe Alou, le vénérable meneur de troupe montréalais, nous a tricoté une jeune équipe bourrée de talent. Le mot d'ordre est lancé: accueilleront-ils deux millions de spectateurs, comme le souhaite le président Claude Brochu? Cette bande de jeunes et rapides professionnels, sous-payés selon la moyenne salariale des ligues majeures, nous feront-ils oublier les Grissom, Walker, Hill et autres Wetteland en criant lapin? Feront-ils le même coup aux Braves d'Atlanta qu'en 1994? Cliff Floyd (30) et Chad Fonville, une recrue, le croient dur comme fer.

VIRAGE

SUITE DE LA PAGE 1

Il est jeune, il a eu le courage de rompre avec le PLQ sur la question nationale. Il y a là un souffle qu'on ne peut se permettre de laisser de côté. S'il y a un moyen de s'entendre sur le même projet, on a intérêt à le faire.»

Sur le projet référendaire, Lucien Bouchard est très heureux de s'être finalement retrouvé sur la même longueur d'ondes que le premier ministre Parizeau. Il ne regrette pas d'avoir brusqué les choses. A la relecture du discours qu'il a prononcé au congrès du Bloc, le «virage», il n'y a rien trouvé de provocateur mais tout au plus un discours en tous points conforme à l'orthodoxie souverainiste. «C'était un virage dans le sens que la précision, l'ajustement, n'avaient jamais été apportés avec autant de clarté dans les discussions antérieures. Je pensais qu'il fallait faire ce discours pour déclencher une réflexion et provoquer une reprise de l'intensité souverainiste. Et aussi, pour débattre les fédéralistes.»

Cette intervention fracassante, M. Bouchard la trouve justifiée également par l'importance que le Bloc occupe sur la scène politique fédérale. A cet égard, il rappelle que Bloc a fait élire 53 députés, qu'il fonctionne sur la base de son propre financement, qu'il n'a pas de dettes, qu'il compte 100 000 membres, qu'il s'est bâti une puissante organisation, qu'il a contribué au rejet de l'entente de Charlottetown et à la victoire électorale du Parti québécois. «Ce n'est pas rien; il y a quelque chose de dynamique là-dedans. Les fédéraux ont dit que le Bloc est une succursale du PQ, ce n'est pas vrai. Non, on n'est pas à la remorque du Parti québécois.»

Il y a aussi le fait que le congrès du Bloc était pour le chef l'occasion idéale de livrer un message percutant à ses militants. «Quand on fait un congrès qui coûte 200 000 \$ et qu'on fait venir 1400 délégués de partout au Québec, c'est bien de valeur, mais il faut qu'on parle des vraies affaires. Il fallait dire les choses qu'il fallait dire.»

De toute façon, M. Bouchard fait valoir que l'adhésion de M. Parizeau à l'idée de faire une offre d'association économique et d'union politique au Canada anglais repose d'abord sur les conclusions des travaux de la Commission nationale sur l'avenir du Québec. Cette offre, précise-t-il, sera connue avant le référendum mais sera présentée seulement après la victoire référendaire du OUI. «On ne subordonnera pas le projet de souveraineté à l'acceptation de ces propositions.»

A son avis, devant un Québec souverain, le Canada anglais n'aura d'autre choix que d'accepter de négocier. «Dans le passé, ils avaient toujours le haut du manche tout le temps. Pour la première fois de leur histoire, ils seront mis en face de leur responsabilité collective. Ce qui est fondamental, c'est de changer la nature de la discussion, c'est la capacité d'agir sur le pouvoir de convaincre l'autre.»

Au cours de cette entrevue, réalisée avec la participation de l'équipe éditoriale, dont la directrice Lise Bissonnette, le chef du Bloc québécois a abordé le rôle d'opposition officielle à la Chambre des communes, l'avenir du Bloc, le discours de Jean Chrétien associant la pauvreté des Québécois au débat constitutionnel, le sort de la minorité anglophone et des minorités francophones à travers le pays et la situation du français. Lire sur ces sujets les textes de Jean Dion en page A 2.

Au chapitre des relations fédérales-provinciales, Lucien Bouchard estime que le gouvernement Parizeau devrait demeurer disposé à signer des ententes avec Ottawa. «Personnellement, je ne pratiquerai pas la politique du pire.» Pour le chef du Bloc ça demeure toutefois une solution précaire, considérant que le gouvernement fédéral peut toujours dénoncer ce genre d'ententes administratives qui placent les provinces à la merci des régimes qui se succèdent à Ottawa. «Mais on parle d'un rêve; ça n'arrivera pas. Jamais Jean Chrétien ne nous offrira des choses qui ont du bon sens. Il est en train de faire le contraire et d'enfoncer toutes les positions qui nous restent.»

BOURQUE «C'est une grande déchirure»

SUITE DE LA PAGE 1

sion forcée par l'autoroute Décarie. C'est une grande «déchirure», a-t-il dit avant de souligner que «des faiblesses, il faut faire des forces».

«Il faut que l'on raccorde les deux quartiers. Ça [l'autoroute Décarie] mériterait d'être modifiée. Ce que je cherche, c'est de rendre le projet rentable et que ce soit l'entreprise privée qui paie», a expliqué hier au Devoir, l'architecte Luc Durand. Selon ce dernier, le nombre de tronçons varierait selon les besoins exprimés par la population ainsi que le désir d'investir

des promoteurs privés. La rentabilité de l'entreprise serait assurée par la location des places de stationnement ainsi que le paiement des droits aériens (la construction s'effectuant dans le vide, au-dessus de l'autoroute).

Le projet, qui emballa le maire de Montréal, aux dires de M. Durand, a été présenté jeudi dernier à l'hôtel de ville lors d'une rencontre à huis clos à laquelle participaient, entre autres, des représentants de grandes entreprises privées, de la municipalité ainsi que du gouvernement du Québec. Les cabinets des ministres des

Transports (Jacques Léonard) et de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie (Daniel Paillé) y étaient représentés. Plus largement, le projet concerne également le ministre Guy Chevrette, responsable de l'Habitation et bien sûr, le ministre des Finances Jean Campeau.

L'idée qu'a développée depuis deux ans l'architecte Durand provient du plan d'urbanisme adopté par l'ancienne administration municipale. Dans le document qui concerne spécifiquement l'arrondissement Côtés-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce, il

est proposé d'envisager la couverture partielle de l'autoroute (en construisant des bâtiments aux principaux carrefours) ou sa couverture totale en vertu d'un protocole d'entente avec le ministère des Transports du Québec et d'une étude particulière. Comme le signale Luc Durand, la porte était ouverte et il l'a franchie en effectuant les analyses nécessaires.

Les nuisances générées par les principaux axes routiers de la métropole constituent, depuis leur construction, une grande préoccupation pour les Montréalais. Si le maire

Bourque soutient le projet de M. Durand après 28 ans de circulation sur Décarie, son prédécesseur Jean Doré prônait pour sa part la mise sous terre de l'autoroute métropolitaine.

Pour M. Bourque, il ne s'agit toutefois là que d'un projet d'envergure parmi tant d'autres. Il a entre autres proposé au cours de la campagne électorale de l'automne dernier, de transformer le dépôt municipal situé sur l'ancienne carrière Miron en un vaste parc industriel et récréatif où s'aligneraient les usines de recyclage, de compostage et de récupération (déchetteries). Ce développe-

ment serait possible grâce à un changement radical des habitudes des citoyens appelés à récupérer deux fois plus qu'actuellement. C'est ce qui constitue le Montréal vert.

Pierre Bourque a également émis l'idée de relier l'extrême-est de l'île au centre-ville par un train électrique parallèle à la ligne de métro déjà existante. Il entend aussi aménager les berges autour de l'île, question de développer de multiples accès au fleuve Saint-Laurent d'un côté, et à la rivière des Prairies, de l'autre. Ce projet est connu sous le nom de Montréal bleu.

MALAISE «En France, 25 % des Juifs ont été arrêtés. Il aurait été facile de les arrêter tous.»

SUITE DE LA PAGE 1

Juifs sont partis de la région de Bordeaux vers Drancy, en banlieue parisienne. Les défenseurs de Papon disent que le secrétaire général de la région n'avait aucun rapport avec les occupants. Ceux qui le montent du doigt racontent que les 30 tomes du dossier d'instruction contiennent des documents manuscrits dans lesquels il dit les gendarmes à prêter main forte aux Allemands.

Si les magistrats décident de juger Papon, c'est toute l'administration française qui sera mise en cause dans un des procès aux allures de psychothérapie dont la France a le secret. Maurice Papon n'est pas Paul Touvier, le petit milicien antisémite condamné l'an dernier à la prison à vie. Grand commis de l'État, membre du cabinet de deux ministres socialistes et élu à l'Assemblée nationale, c'est un parfait représentant de l'élite qui dirige la France depuis la Libération. Pourquoi avoir attendu si

longtemps pour s'intéresser à lui? Papon fut inculpé de crime contre l'humanité en 1983, à la suite des révélations de l'hebdomadaire satirique Le Canard enchaîné. L'instruction, annulée en 1987 pour vice de procédure, n'a été reprise qu'en 1992. François Mitterrand n'a jamais caché sa préférence pour la «réconciliation», souligne Klarsfeld. «Les faits sont lointains. L'État n'est pas incommodé par le fait que des gens responsables de crimes de masse restent impunis. Toutes les poursuites sont le fruit des efforts des enfants des déportés, pas de l'État.»

Si Serge Klarsfeld condamne les responsables politiques, il n'hésite pas à qualifier d'exemplaire l'action de la justice française, «surtout si on la compare à celle de l'Italie et de la Belgique où pratiquement personne n'a été jugé». La France, rappelle-t-il, a été le premier pays européen à rendre le crime contre l'humanité imprescriptible, c'est à dire passible de poursuites, même des dizaines d'années après le fait.

D'où vient donc le malaise français? «Il

vient, dit-il, de ce que Vichy a joué à la fois un rôle de tampon contre des exigences allemandes, mais en même temps de trahison, de collaboration et de persécution des Juifs. (...) En France, 25% des Juifs ont été arrêtés. Si les trois quarts ont survécu, c'est qu'ils ont été aidés par la population non juive, mais aussi parce qu'ils n'ont pas été arrêtés par la police.»

Le 10 septembre 1943, Serge Klarsfeld habitait Nice lorsque la Gestapo pénétra dans la ville. Les Allemands voulaient déporter systématiquement les 25 000 Juifs qui s'y trouvaient. Malgré un appel à la délation et des récompenses alléchantes, la Gestapo ne réussit à en arrêter que 2500 (10%). Même les 15 000 Juifs étrangers, pourtant faciles à identifier, n'ont pu être déportés.

«En 1942, dit Klarsfeld, Vichy avait tous les atouts pour dire non aux Allemands. Or, Vichy a trouvé le moyen d'arrêter des milliers de Juifs en zone libre, où il n'y avait pas d'Allemands et de les envoyer à Ausch-

witz via Drancy. Bon, on ne savait pas exactement ce qu'était Auschwitz, mais on ne voulait pas le savoir non plus.»

Le pasteur de l'église réformée de France avait d'ailleurs tenté de dissuader Pétain. Dans une lettre, il demandait au maréchal de prendre des mesures immédiates afin que la France ne s'inflige pas à elle-même une défaite morale dont les conséquences seraient incalculables.

«Je dirais que si Vichy avait dit non à ce moment là, dit Klarsfeld, il n'y aurait pas aujourd'hui de crise morale.»

La France n'a-t-elle pas condamné sévèrement les collaborateurs immédiatement après la Libération? «Après la guerre, dit Klarsfeld, on a jugé et même condamné à mort les principaux responsables. Mais on l'a fait sous l'angle de la trahison, pas de la collaboration à l'extermination d'un peuple. Il était plus grave d'avoir vendu des secrets militaires ou cédé une base militaire que d'avoir participé à la Shoah. Les Juifs étaient considérés comme une sous-catégo-

rie. Ils n'avaient pas choisi leur destin. Les résistants ont tenu l'avant-scène.»

Le monde occidental a découvert récemment que la Shoah était un événement exceptionnel et non pas une guerre comme une autre.

Dans un livre d'entretiens avec l'écrivain Elie Wiesel publié le mois dernier (Mémoire à deux voix, Odile Jacob), François Mitterrand reconnaissait n'avoir «pas souhaité, en effet, qu'on réinstitue les procès déjà jugés afin de ne pas diviser les Français.»

«Mitterrand illustre bien l'itinéraire français, dit Klarsfeld. Il essayait d'honorer le Pétain-héros-de-14 tout en dénonçant le collaborateur. Il n'a pas compris que c'est justement parce que Pétain jouissait du prestige de 1914-18 qu'il a pu abuser de la confiance des Français et les entraîner dans la collaboration. C'est un peu schizophrénique comme comportement!»

Demain: le Québec se souvient-il?

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9^E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ
AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559